



Foreign, Commonwealth
& Development Office



International
Disability
Alliance



SOMMET MONDIAL SUR LE HANDICAP +2 ANS

Les progrès dans la mise en œuvre des engagements

2021

TABLE DES MATIÈRES

ABRÉVIATIONS.....	3
AVANT-PROPOS DE L'IDA.....	4
SYNTHÈSE	5
1. INTRODUCTION.....	7
2. MISE À JOUR SUR LE QUESTIONNAIRE AUTOADMINISTRÉ SUR LES PROGRÈS RÉALISÉS	9
2.1. CONTEXTE.....	9
2.2. RÉSULTATS.....	11
3. ÉTUDES DE CAS SUR LES PROGRÈS RÉALISÉS.....	17
3.1. L'UNICEF	17
3.2. LE GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE	18
3.3. LE CONSEIL NATIONAL GHANÉEN SUR LES PERSONNES HANDICAPÉES 20	
3.4. LE FOREIGN, COMMONWEALTH AND DEVELOPMENT OFFICE (« BUREAU DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DU COMMONWEALTH ET DU DÉVELOPPEMENT ») DU ROYAUME-UNI (FCDO)	21
3.5. ÉTUDE DE CAS DU FORUM EUROPÉEN DES PERSONNES HANDICAPÉES 23	
4. CONCLUSION.....	25
ANNEXE 1 : ANALYSE PLUS APPROFONDIE DES PROGRÈS DANS L'ACCOMPLISSEMENT DES ENGAGEMENTS DU GDS18	27

ABRÉVIATIONS

CDPH	Convention relative aux droits des personnes handicapées
CPI	Comité permanent interorganisations
DFAT	Department of Foreign Affairs and Trade Australia (« Ministère des Affaires étrangères et du Commerce » de l’Australie)
DFID	Department for International Development (« Département pour le développement international » du Royaume-Uni)
ECS	Éducation complète à la sexualité
EOL	Education Out Loud (« Éducation à Voix Haute »)
UE	Union Européenne
FAO	Food and Agriculture Organization (« Organisation pour l’alimentation et l’agriculture »)
FCDO	Foreign, Commonwealth and Development Office (« Bureau des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement » du Royaume-Uni)
FEPH	Forum européen des personnes handicapées
GDS18	Global Disability Summit (« Sommet mondial sur le handicap ») 2018
GDS22	Global Disability Summit (« Sommet mondial sur le handicap ») 2022
IDA	International Disability Alliance
IFES	International Foundation for Electoral Systems (« Fondation internationale pour les Systèmes électoraux »)
OIT	Organisation internationale du Travail
OPH	Organisations de personnes handicapées
PdB	Personnes dans le besoin
PME	Partenariat mondial pour l’éducation
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l’enfance
VEBH	Vues d’ensemble des besoins humanitaires
YPP	Young Professionals Program (« Programme des Jeunes Professionnels »)

AVANT-PROPOS DE L'IDA

Dans moins d'un an, nous nous réunirons virtuellement pour un nouveau Sommet mondial sur le handicap, qui sera coorganisé par le ministère des Affaires étrangères de la Norvège et l'International Disability Alliance. Il représentera une opportunité de passer en revue et de célébrer les progrès réalisés en faveur du développement et de l'action humanitaire inclusifs du handicap, ainsi que de continuer à imaginer un monde meilleur où les personnes handicapées sont véritablement intégrées à tous les aspects de la vie.

Aujourd'hui, le monde vit une pandémie qui a dévasté l'ensemble de la planète et a eu un impact particulièrement désastreux sur les personnes handicapées. Nous avons appris que ces dernières sont plus susceptibles de décéder de la COVID-19 et d'être touchées de manière considérable dans l'accès à l'emploi et aux moyens de subsistance et dans la conservation de ceux-ci.

Néanmoins, malgré les défis inédits posés par la pandémie, il est encourageant de constater que de nombreux engagements extraordinaires pris à Londres en 2018 ont été accomplis. Apprendre que beaucoup de ces engagements sont dans leur phase de mise en œuvre est également prometteur.

C'est exactement ce dont le monde a besoin aujourd'hui. Nous avons appris qu'en raison de la pandémie, les investissements et les budgets des parties prenantes du développement sont soumis à une forte pression : ces derniers notamment sont de plus en plus restreints ou réaffectés à la réponse à la COVID-19. Le monde tout autant que le mouvement pour les droits des personnes handicapées a besoin de signaux positifs montrant que les dirigeants mondiaux, les donateurs et les parties prenantes du développement s'engagent à maintenir le cap et à poursuivre leurs investissements pour les droits des personnes handicapées.

En effet, l'heure est venue de réaffirmer et de renforcer notre engagement et nos investissements en faveur d'un développement et d'une action humanitaire inclusifs du handicap afin de rééquilibrer l'impact disproportionné de la crise sur les personnes handicapées. L'heure est venue de nous y atteler de manière collective, avec les organisations de personnes handicapées. L'heure est venue de construire pour l'avenir une société meilleure et plus inclusive. La pandémie nous a montré très clairement que le monde est interconnecté de nombreuses façons, et que personne ne jouit de la sécurité et de l'inclusion tant que nous ne jouissons pas tous de la sécurité et de l'inclusion.



SYNTHÈSE

Le *Global Disability Summit* ou Sommet mondial sur le handicap 2018 (« GDS18 ») a représenté un moment historique pour l'intégration du handicap et les droits des personnes handicapées. Grâce au GDS18, l'attention a été portée sur le développement incluant le handicap et des engagements ont été pris en faveur de celui-ci à un niveau inédit. 171 gouvernements nationaux, agences multilatérales, donateurs, fondations et organisations du secteur privé et de la société civile ont formulé 968 engagements individuels, chacun visant à renforcer et à transformer l'intégration du handicap. Plus de 300 gouvernements et organisations ont signé la Charte pour le changement du GDS18, favorisant une mise en œuvre ciblée de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées.

En 2019, le premier rapport de progrès du GDS18 avait identifié l'impact positif que les engagements du GDS18 commençaient à avoir seulement un an après la tenue de ce dernier. Une nouvelle année plus tard, il est évident que le GDS18 a toujours un impact positif. À l'heure actuelle, 25 % de tous les engagements du GDS18 sont d'ores et déjà accomplis (par rapport à 10 % en 2019) et la majorité (62 %) des engagements du GDS18 restants sont en voie d'accomplissement. D'après les informations communiquées, le processus est bien engagé et ils devraient être honorés d'ici la date fixée. Des progrès dans l'accomplissement des engagements du GDS18 sont à noter dans chaque domaine thématique du Sommet ; 40 % des engagements « humanitaires » sont accomplis ainsi que 37 % du thème « données ».

Les exemples et études de cas présentés dans ce rapport sont révélateurs de l'étendue du travail autour de l'intégration du handicap et des droits des personnes handicapées que le GDS18 a contribué à encourager. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance a dépassé son objectif original de 35 pays mettant en œuvre des actions humanitaires inclusives du handicap : en 2019, 53 pays avaient proposé des programmes humanitaires et des activités incluant les enfants handicapés. Le ministère de l'Aide sociale de la Sierra Leone a mené à bien une formation pour les fournisseurs de services portant sur les premiers soins psychologiques et les services de soutien de santé mentale et psychosociaux pendant les urgences de manière à garantir l'intégration effective des personnes handicapées. Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce de l'Australie, les Affaires Mondiales Canada et l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement ont désormais tous trois adoptés formellement le marqueur de handicap volontaire du CAD-OCDE. L'instance en charge de l'attribution des bourses de la Ford Foundation (États-Unis) soutient un Fonds pour l'intégration du handicap dans l'objectif de mettre en avant la voix des personnes handicapées au sein du processus de prise de décisions des donateurs.

L'impact du GDS18 au-delà du respect des engagements en tant que tel est également manifeste. Les organisations ont rapidement porté leur attention sur les personnes handicapées dans leur réponse à la COVID-19. Elles semblent plus nombreuses à être de plus en plus à l'aise avec le handicap et sont davantage à signaler qu'elles travaillent désormais d'une manière inclusive vis-à-vis de celui-ci. Les organisations font également part de niveaux élevés d'intérêt pour la poursuite du renforcement de l'intégration du handicap ; 76 % des répondants à l'enquête ont suggéré souhaiter participer à un deuxième Sommet mondial sur

le handicap ou faire en sorte que leurs résultats soient reflétés dans d'autres rapports mondiaux.

Le GDS18 avait vocation à faire naître une nouvelle vague dans le mouvement pour les droits des personnes handicapées. L'impact d'ores et déjà ressenti ainsi que les effets probables de l'accomplissement de nouveaux engagements demeurent enthousiasmants et transformateurs. La planification d'un deuxième Sommet mondial sur le handicap a déjà commencé. Si la situation liée à la COVID-19 le permet, la Norvège fera suivre le GDS18 d'un autre Sommet en 2022. L'International Disability Alliance a organisé avec les partenaires nationaux et régionaux une série de consultations pensées pour donner corps aux thèmes, priorités et préparations du prochain Sommet. Au total, 20 ateliers sont prévus dans toutes les régions du monde¹. Ce rapport propose un passage en revue des progrès réalisés, qui contribuera également à influencer le prochain Sommet, et identifie les domaines d'intérêt potentiels pour ce dernier en se fondant sur les engagements du GDS18. Plus important encore, en rendant compte de l'impact positif et toujours existant du GDS18, ce rapport démontre ce que le prochain Sommet mondial sur le handicap peut accomplir. Les organisations qui ont formulé des engagements lors de l'édition 2018 défendent déjà les droits des personnes handicapées. Nous espérons que les gouvernements et organisations qui avaient déjà pris part au GDS18 et/ou sont inclus dans ce rapport, ainsi que d'autres qui ne connaissent pas le domaine de l'intégration du handicap, trouveront l'inspiration pour renforcer leur résolution autour de ce thème et, le moment venu, nous rejoindront au prochain Sommet pour poursuivre sur la voie des réussites du GDS18.

¹ International Disability Alliance et al., The GDS 2022 – Oslo: Preparation process. An overview of GDS 2022 civil society consultations (« Oslo : le processus de préparation. Vue d'ensemble des consultations de la société civile pour le GDS 2022 ») (2020)

1. INTRODUCTION

Le *Global Disability Summit* ou Sommet mondial sur le handicap 2018 (« GDS18 ») a représenté un moment charnière pour le développement inclusif du handicap. Il a provoqué une implication sans précédent dans l'intégration du handicap et a donné naissance à des engagements qui contribueront à concrétiser la vision du Programme 2030 « Ne laisser personne de côté » ainsi que les obligations existantes au titre de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH).

Au total, 171 gouvernements nationaux, agences multilatérales, donateurs, fondations et organisations du secteur privé et de la société civile ont formulé 968 engagements autour des quatre thèmes centraux du Sommet (assurer la dignité et le respect pour tous, l'éducation inclusive, les voies de l'autonomisation économique, tirer parti de la technologie et de l'innovation) ainsi que des deux thèmes transversaux (les femmes et les filles handicapées, les contextes de conflits et humanitaires), mais aussi de la ventilation des données. Plus de 320 organisations et gouvernements ont signé un plan d'action collectif intitulé la « Charte pour le changement »². De nombreuses organisations ayant formulé des engagements au GDS18 et/ou signé la Charte étaient relativement novices dans le domaine de l'intégration du handicap, ce qui démontre la portée du Sommet et sa réussite dans l'accroissement de l'attention portée au développement inclusif du handicap.

En 2019, le premier rapport de progrès du GDS18 avait identifié que des avancées significatives dans l'accomplissement des engagements avaient été réalisées dans l'année qui l'avait suivi. Selon celui-ci, 74 % des engagements du GDS18 étaient en voie d'accomplissement, et 10 % d'entre eux déjà accomplis. Ce premier rapport de progrès du GDS18 avait également mis en avant l'impact plus large du GDS18, qui a inspiré des mesures visant à mettre en œuvre la CDPH et encourager un changement organisationnel afin de renforcer l'intégration du handicap. En 2019, le gouvernement de l'Argentine, l'International Disability Alliance (IDA) et le Réseau latino-américain d'organisations non-gouvernementales de personnes handicapées et leurs familles ont organisé le Disability Summit Argentina (« Sommet argentin pour le handicap ») dans l'objectif de consolider la contribution de l'Amérique latine au développement incluant le handicap.

Le présent rapport propose un deuxième instantané des progrès réalisés depuis le GDS18 concernant les engagements qui y ont été pris. La réussite à long terme du GDS18 adviendra à mesure que les engagements continueront à être tenus et à avoir un impact positif sur l'intégration du handicap. Deux ans après le GDS18, même si la pandémie de COVID-19 à l'échelle planétaire a affaibli le développement mondial et a toujours une incidence sur la vie des personnes et leurs moyens d'existence, de nouveaux engagements devraient avoir été accomplis ou se rapprocher davantage de l'accomplissement.

Ce deuxième rapport de progrès intervient par ailleurs alors que la planification du prochain Sommet mondial pour le handicap a débuté. La Norvège accueillera le prochain *Global*

² Voir

https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/721701/GDS_Charter_for_Change.pdf

Disability Summit en 2022 (GDS22), si la situation liée à la pandémie mondiale le permet. Ce passage en revue des progrès réalisés dans l'accomplissement des engagements du GDS18, de l'impact que ce dernier a eu sur les personnes handicapées et des domaines qui doivent faire l'objet d'une attention renforcée contribueront à la préparation du prochain Sommet mondial sur le handicap et aideront le GDS22 à faire vivre à nouveau l'esprit collaboratif et l'énergie du GDS18.

À cette fin, le présent rapport comprend :

- 1** Les résultats d'un questionnaire autoadministré conçu pour suivre les progrès dans l'accomplissement des engagements du GDS18 ;
- 2** Des études de cas de quelques parties prenantes centrées sur les actions qu'elles ont mises en place pour honorer leurs engagements du GDS18 ;
- 3** Des analyses et considérations plus approfondies sur l'impact plus large du Sommet ainsi que sur les progrès, par thème.

2. MISE À JOUR SUR LES PROGRÈS RÉALISÉS EXPRIMÉS VIA LE QUESTIONNAIRE AUTOADMINISTRÉ

2.1. Contexte

En septembre 2020, un questionnaire autoadministré a été envoyé aux 171 parties prenantes qui avaient pris des engagements au GDS18. Cette enquête en ligne a suivi le même format que celle utilisée en 2019 pour le précédent rapport de progrès du GDS18³, de manière à rendre compte des nouveaux progrès réalisés par les parties prenantes dans l'accomplissement des engagements qu'elles ont formulés au cours du Sommet 2018. Cette année, des questions supplémentaires ont été incluses au questionnaire : sur le type d'interventions favorisées par les organisations à mesure qu'elles mettent en œuvre leurs engagements ; sur la manière dont elles souhaiteraient continuer à faire part de leurs progrès (y compris si elles souhaitent participer au GDS22 en Norvège) ; et sur les mesures prises en réaction à la pandémie de COVID-19. Comme en 2019, les parties prenantes ont été priées de réitérer chacun de leurs engagements du GDS18 par thème, et de noter leurs progrès sur l'échelle suivante : accompli ; en voie d'accomplissement ; retardé ; pas commencé ; ou annulé (voir **Tableau 1**).

Tableau 1: Les critères de classement pour le processus d'autoévaluation

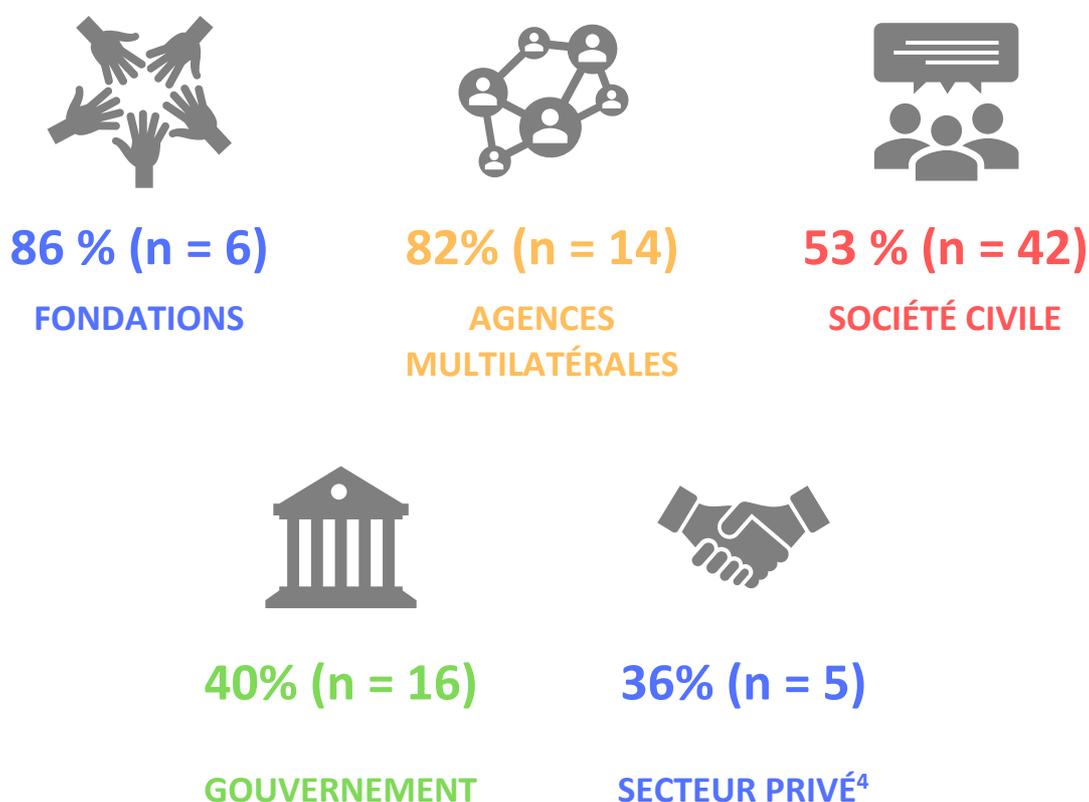
 ACCOMPLI	L'engagement a été accompli et des données dans ce sens sont disponibles dans le domaine public et/ou peuvent être communiquées par la partie prenante.
 EN VOIE D'ACCOMPLISSEMENT	L'engagement est en voie d'accomplissement et le processus est bien engagé pour qu'il soit honoré d'ici la date fixée, et des données dans ce sens sont disponibles dans le domaine public et/ou peuvent être communiquées par la partie prenante.
 RETARDÉ	L'engagement est en voie d'accomplissement mais le processus n'est pas bien engagé pour qu'il soit honoré d'ici la date fixée, et des données dans ce sens sont disponibles dans le domaine public et/ou peuvent être communiquées par la partie prenante.
 PAS COMMENCÉ	Aucun travail n'a débuté sur l'engagement malgré des intentions de commencer.
 ANNULÉ	Aucun travail ne sera mené sur cet engagement.

³ Global Disability Summit: One Year On. Accountability Report (« Sommet mondial sur le handicap : un an après. Rapport de responsabilisation ») (2019). Disponible sur : <https://www.internationaldisabilityalliance.org/sites/default/files/gds18-one-year-on-report.pdf>

Au total, 97 organisations différentes ont rempli le questionnaire (57 % des 171 parties prenantes ayant pris des engagements au GDS18), un chiffre honorable par rapport au premier questionnaire de 2019 (un an après le GDS18). En 2019, 99 organisations différentes avaient répondu à un questionnaire en ligne (58 % des 171 parties prenantes ayant pris des engagements au GDS18).

Les organisations de la société civile sont celles qui ont envoyé le nombre le plus important de réponses. En considérant le nombre des organisations qui avaient pris des engagements au GDS18, ce sont les fondations qui ont eu le taux de réponse le plus élevé, suivies par les agences multilatérales ; cela représente un léger changement par rapport à 2019 où ces dernières possédaient le taux de réponse le plus important. Dans l'ensemble, tous les groupes continuent de démontrer des niveaux honorables d'implication dans ce processus :

Figure 1 - Taux de réponse par groupe



Au total, 547 engagements individuels ont fait l'objet de réponses dans ce questionnaire. Cela signifie que des informations sur les progrès ont été communiquées sur 57 % des 968 engagements pris au GDS18. La différence entre le nombre d'engagements qui font l'objet de réponses dans ce rapport et le nombre d'engagements pris au GDS18 s'explique en

⁴ NB : la catégorie « Autres » comprenait 14 réponses, dont une émanant d'une institution de recherche.

partie par le fait que certains engagements ont été accomplis au cours du dernier cycle de reporting et ne font donc pas l'objet d'un compte rendu cette fois-ci.⁵ Il peut également arriver que des engagements du GDS18 puissent avoir été accomplis et avoir fait l'objet d'un compte rendu via différents mécanismes, comme le Comité sur le droit des personnes handicapées ou les Analyses périodiques universelles.

Tableau 2: Engagements par groupe de parties prenantes ayant fait l'objet d'une réponse en 2020

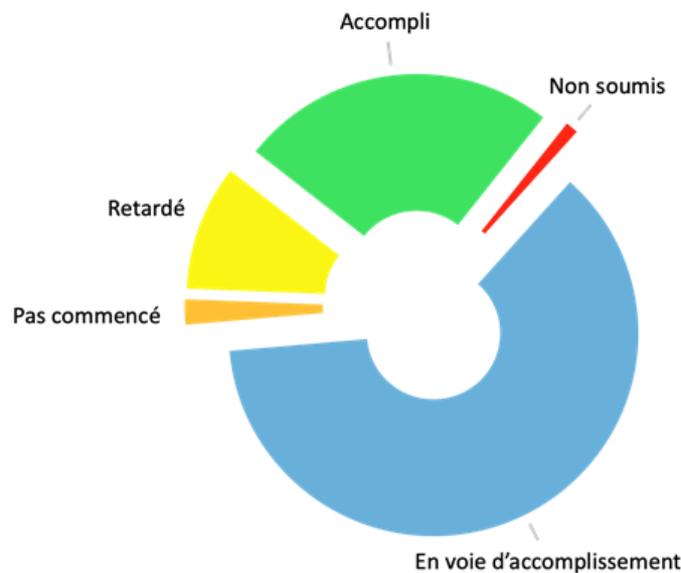
NOMBRE ET TYPE D'ENGAGEMENT PRIS									
TYPE DE PARTIE PRENANTE	TOTAL	DIGNITÉ	ÉD. INC	AUT. ÉCO	TECH	FEMMES	HUMANITAIRES	DONNÉES	AUTRES
SOCIÉTÉ CIVILE	221	46	30	25	21	28	21	30	20
FONDATIONS	15	4	4	0	1	3	0	1	2
GOVERNEMENTS	148	26	20	19	17	14	14	22	16
AGENCES MULTILATÉRALES	61	7	9	7	5	7	7	13	6
SECTEUR PRIVÉ	19	0	5	5	0	2	2	2	3
RECHERCHE	4	0	1	1	0	1	0	1	0
AUTRES	79	13	11	11	8	9	11	13	3
TOTAL	547	96	80	68	52	64	55	82	50

2.2. Résultats

Si la plupart des engagements ayant fait l'objet de réponses restent « en voie d'accomplissement » (62 %), 25 % ont été qualifiés d'« accomplis » (voir Figure 2). En 2019, 10 % avaient été décrits comme « accomplis » et 74 % « en voie d'accomplissement ». Ces découvertes mettent en évidence les progrès réalisés au cours de l'année écoulée en matière d'intégration du handicap. Seuls 10 % des engagements sont catégorisés comme « retardés » et 2 % d'entre eux « pas commencés ». Les raisons des retards incluent généralement des problèmes autour de la nécessité de mobiliser des compétences et des ressources, ainsi que l'impact des restrictions liées à la COVID-19. Le pourcentage restant est dû au fait que certaines organisations n'ont pas répondu à cette partie du questionnaire.

⁵ NB : il n'a pas été possible d'analyser les engagements qui ont été accomplis *mais pour lesquels des informations n'ont pas été communiquées* dans cette enquête en raison de temps et de ressources limités.

Figure 2 - Synthèse des progrès réalisés en 2020 dans l'accomplissement des engagements du GDS18 (exprimés dans le questionnaire autoadministré)



Concernant les domaines thématiques, ce sont les engagements dans le cadre du thème « données » qui ont eu le taux de réponses le plus élevé (voir Figure 3). Par rapport au nombre original d'engagements pris au GDS18, 70 % des engagements « données » ont fait l'objet de réponses dans cette enquête. Ils sont suivis par le thème « les femmes et les filles » (61 %) ; « l'autonomisation économique » est le thème doté du taux de réponse le moins important (49 %).

Figure 3 - Taux de réponse par domaine thématique



À l'exception de la catégorie « Autres » (qui est un mélange de différents sujets hors des domaines thématiques du GDS18), l'analyse par domaine thématique révèle une homogénéité globale en matière de progrès décrits dans l'accomplissement des engagements. Les engagements « humanitaires » et « données » ont été plus susceptibles d'être qualifiés d'« accomplis » (respectivement 40 % et 37 %). Les engagements pris dans le cadre du thème « autonomisation économique » sont ceux dont le taux de « Retardé » a été le plus important (13 %).

Les réponses ont émané d'un échantillon de tous les groupes de parties prenantes mais en raison de l'importance du nombre de réponses globales, nous avons limité la partie suivante du rapport en nous concentrant sur les engagements pris par les gouvernements, les agences multilatérales, le secteur privé et les fondations, car nous présageons que ce sont ceux qui auront le plus d'impact à grande échelle :



LES GOUVERNEMENTS NATIONAUX : DES PROGRÈS DANS L'ACCOMPLISSEMENT DES ENGAGEMENTS

- Le **ministère de l'Aide sociale de la Sierra Leone** a mené à bien une formation pour les fournisseurs de services portant sur les premiers soins psychologiques et les services de soutien de santé mentale et psychosociaux pendant les urgences de manière à garantir l'intégration effective des personnes handicapées.
- Le **gouvernement du Kenya** a intégré le petit ensemble de questions du Groupe de Washington à son recensement national de 2019⁶.



LES AGENCES MULTILATÉRALES : DES PROGRÈS DANS L'ACCOMPLISSEMENT DES ENGAGEMENTS

- Le **Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)** déclare avoir dépassé son objectif original de 35 pays mettant en œuvre des actions humanitaires inclusives du handicap. Cet aspect est désormais devenu une ambition permanente de la programmation de l'UNICEF : ainsi, en 2019, 53 pays avaient proposé des programmes et activités humanitaires inclusifs pour des enfants handicapés. (Voir [Partie 3.2.](#) pour une analyse plus approfondie des engagements pris par l'UNICEF au GDS18.)
- L'**Organisation internationale du Travail (OIT)** a mis au point (en collaboration avec le Groupe de Washington) un nouveau module à utiliser dans les Enquêtes sur la population active de manière à fournir des informations sur le marché du travail des personnes handicapées⁷.
- La **Banque interaméricaine de développement** a publié en 2019 une note sectorielle sur la violence à l'encontre des femmes et des filles handicapées⁸.
- Le projet sur les Femmes, l'Entreprise et le Droit du **Groupe de la Banque mondiale** a inclus plusieurs questions sur les cadres légaux pour les femmes handicapées dans le contexte de l'emploi et de l'entrepreneuriat. Il a désormais ventilé des données de 176 économies, qu'il présente à la Communauté du Groupe sur le Développement incluant le handicap. (Voir [Partie 3.3.](#) pour une analyse plus approfondie des engagements pris par le Groupe de la Banque mondiale au GDS18.)

⁶ Il convient de noter que cette initiative a bénéficié du soutien et de l'influence de United Disabled Persons of Kenya et des représentants des anciens élèves de Bridge

⁷ Voir https://www.ilo.org/stat/Publications/WCMS_646356/lang--en/index.htm?ssSourceSiteId=global

⁸ Voir

https://publications.iadb.org/publications/english/document/Violence_against_Women_and_Girls_with_Disabilities_Latin_America_and_the_Caribbean_en.pdf



LES DONATEURS : DES PROGRÈS DANS L'ACCOMPLISSEMENT DES ENGAGEMENTS

- Le **ministère des Affaires Étrangères de la Finlande** a mis à jour sa Politique humanitaire en 2019 de manière à mettre en avant le rôle et la participation des personnes handicapées.
- Le **ministère des Affaires étrangères et du Commerce** de l'Australie (« **Department of Foreign Affairs and Trade** », DFAT), les **Affaires Mondiales Canada** et l'**Agence suédoise de coopération internationale pour le développement** ont désormais tous trois adopté formellement le marqueur de handicap volontaire du CAD-OCDE.
- Le **Bureau des affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement (Foreign, Commonwealth and Development Office, FCDO)** du Royaume-Uni a lancé en 2019 l'Initiative pour une éducation inclusive, dont est aujourd'hui responsable la **Banque mondiale**. Des financements ont été engagés pour soutenir les gouvernements de l'Éthiopie, du Népal et du Rwanda afin de leur permettre de renforcer leurs capacités à proposer des interventions complètes et rentables.



LE SECTEUR PRIVÉ ET LES FONDATIONS : DES PROGRÈS DANS L'ACCOMPLISSEMENT DES ENGAGEMENTS

- L'instance en charge de l'attribution des bourses de la **Ford Foundation** (États-Unis) cherche à promouvoir les voix des personnes handicapées dans le processus de prise de décisions des donateurs et soutient désormais un Fonds pour l'intégration du handicap.
- **Reed Smith** a fait savoir qu'en raison d'une amélioration de ses pratiques de recrutement, environ 14 % des stagiaires avocats devant rejoindre l'entreprise entre 2020 et 2022 ont déclaré un handicap (ce qui se rapproche du taux de handicap de 18 % au Royaume-Uni). Reed Smith est également désormais membre de l'initiative The Valuable 500, un programme interentreprises visant à tirer parti de l'influence des grandes corporations du secteur privé sur les marchés locaux et internationaux pour renforcer l'inclusivité du handicap.
- **Open Society Foundation** a soutenu plusieurs initiatives innovantes visant à faire changer le discours, y compris certaines qui cherchent à remettre en question les stigmatisations et à transformer les attitudes envers les personnes atteintes d'albinisme ou d'autisme⁹.

Outre permettre un compte rendu des progrès sur les engagements individuels, le questionnaire visait également à découvrir quelles interventions les organisations avaient adoptées depuis le GDS18 dans le cadre plus vaste de leurs efforts pour inclure le handicap. Comme la Figure 4 le met en avant, la mesure la plus largement adoptée a été la consultation et l'implication de personnes handicapées. En effet, 70 % des organisations ont déclaré avoir adopté cette mesure; les répondants ayant indiqué consulter et impliquer des personnes handicapées sont principalement les organisations de la société civile et les gouvernements.

⁹ Voir <https://autisticadvocacy.org/2020/04/fighting-discrimination-in-covid-19-treatment/>

Environ 65 % des organisations ont par ailleurs signalé mettre en œuvre de nouvelles initiatives ciblant les personnes handicapées et/ou les organisations de personnes handicapées (OPH); les répondants ayant indiqué opter pour ces initiatives ciblées sont principalement les organisations de la société civile et les agences multilatérales.



Figure 4 - Les mesures déclarées pour améliorer l'intégration du handicap

Environ la moitié de l'ensemble des organisations (52 %) a déclaré mener des activités qui incluent le renforcement de l'accessibilité des lieux de travail et la mise en place d'aménagements raisonnables. Il s'agit bien entendu d'un prérequis central pour une intégration transformatrice basée sur les droits : ainsi, bien qu'encourageant, le pourcentage déclaré suggère que ce sujet pourrait faire l'objet d'une attention accrue au cours des Sommets futurs. Les activités restantes, y compris les formations en matière d'intégration du handicap, la collecte de données ventilées par présence ou non de handicap, la création de postes financiers pour l'inclusion et le développement de politiques inclusives, ont toutes été déclarées par moins de 50 % des organisations. L'intégration du handicap au cœur de toutes les initiatives existantes a également été indiquée comme adoptée par certaines organisations.

Outre ces mesures plus courantes, certaines organisations ont déclaré avoir adopté des mesures ayant un vaste potentiel de contribution :

- Le **Conseil national philippin sur les Affaires liées au handicap** se concentre sur une approche plus intersectionnelle via plusieurs initiatives ciblant spécifiquement les femmes et les filles handicapées.

- Le **ministère de l'Aide sociale de la Sierra Leone** a renforcé la visibilité du handicap au sein de son Plan de développement national de mi-mandat¹⁰.
- Le **Conseil national rwandais des personnes handicapées** a mis en place un système de suivi budgétaire sur l'ensemble des institutions publiques pour être en mesure de surveiller les dépenses liées à l'intégration du handicap.
- L'**Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (Food and Agriculture Organization, FAO)** est actuellement en train d'adapter sa structure institutionnelle et ses modalités de travail pour satisfaire aux exigences de la nouvelle Stratégie des Nations Unies pour l'intégration du handicap. Ce processus nécessite des changements en profondeur que la FAO met en place progressivement.
- La **Banque asiatique de développement** inclut désormais le handicap dans son cadre de résultats d'entreprise et a mis au point des marqueurs d'intégration du handicap pour ses investissements.
- Le Gouvernement Canadien ont adopté en 2019 une nouvelle législation, la Loi canadienne sur l'accessibilité¹¹, qui s'appuie sur la Loi canadienne sur les droits de la personne pour se concentrer sur la prohibition de la discrimination fondée sur le handicap, renforcer l'accessibilité et favoriser une culture de l'inclusion. Cela a mené à la création de la Stratégie sur l'accessibilité au sein de la fonction publique du Canada.
- Le **CDC Group** (Royaume-Uni) produit désormais ses propres orientations sur l'intégration du handicap pour guider ses investissements et activités.¹²

¹⁰ Voir https://www.elibrary.imf.org/view/IMF002/26222-9781498324960/26222-9781498324960/26222-9781498324960_A001.xml?rskey=9pheTQ&result=4&redirect=true

¹¹ Voir <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/accessible-personnes-handicapees/loi-resume.html>

¹² Les orientations sont disponibles depuis le mois de mars 2021 sur la page RSE du groupe <https://toolkit.cdcgroup.com/esg-topics/>

3. ÉTUDES DE CAS SUR LES PROGRÈS RÉALISÉS

Dans cette partie, nous fournissons aux organisations un espace pour proposer des réflexions plus détaillées sur les progrès qui ont été réalisés dans l'accomplissement de leurs engagements du GDS18. Certaines organisations ont été contactées pour rédiger une étude de cas centrée sur la documentation des progrès réalisés ainsi que sur l'impact plus large du Sommet sur celles-ci et leur capacité à proposer des activités inclusives du handicap.

3.1. L'UNICEF

L'UNICEF est présent dans plus de 190 pays et territoires. La protection des droits des filles et des garçons handicapé(e)s fait partie intégrante de sa programmation ; l'intégration du handicap est présente dans tous les groupes d'objectif de son Plan stratégique 2018-2021 et des indicateurs spécifiques en matière de handicap ou des indicateurs nécessitant une ventilation selon la présence ou non de handicap figurent également dans son Cadre de résultats.

Le fort accent mis par l'UNICEF sur l'intégration du handicap s'est reflété dans son implication au GDS18, lors duquel l'organisation a annoncé un ensemble d'engagements pensés pour accélérer l'action mondiale en faveur des droits des enfants handicapés et s'appuyer sur ses efforts continus pour faire en sorte qu'aucun enfant ne soit laissé de côté. L'UNICEF a réalisé des progrès considérables dans l'accomplissement des engagements pris au GDS18, par exemple :

- L'UNICEF a coprésidé le Groupe de travail du Comité permanent interorganisations (CPI) sur l'Inclusion des personnes handicapées à l'action humanitaire, qui a coordonné la mise au point de nouvelles Recommandations du CPI. Suite au lancement des Recommandations en décembre 2019¹³, l'UNICEF a codirigé la création du Groupe de référence sur l'Inclusion des personnes handicapées à l'action humanitaire, qu'il copréside désormais aux côtés de l'IDA et de CBM Global.
- L'UNICEF dirige également le flux de travail sur le handicap du dossier commercial unique pour le volet humanitaire à l'ONU du FCDO (Royaume-Uni). L'UNICEF collabore avec d'autres organismes de l'ONU ainsi qu'avec l'IDA et Humanity & Inclusion pour renforcer l'intégration du handicap dans les Vues d'ensemble des besoins humanitaires et les Plans de réponse humanitaire. En 2018, aucune Vue d'ensemble des besoins humanitaires ne possédait de chiffres sur les gens dans le besoin ventilés par présence ou non de handicap ; en 2020, 81 % d'entre elles en possédaient.

¹³ Disponible sur : <https://interagencystandingcommittee.org/iasc-task-team-inclusion-persons-disabilities-humanitarian-action/documents/iasc-guidelines>

- En 2019, dix-neuf pays soutenus par l'UNICEF¹⁴ avaient publié des rapports d'étude comprenant des données sur les enfants handicapés à l'aide du module de l'UNICEF/du Groupe de Washington sur le Fonctionnement des enfants¹⁵.
- L'UNICEF est intervenu dans 23 pays autour de la communication sur le changement social et d'attitude et le handicap, en 2019. Les programmes ont compris des campagnes de sensibilisation sur l'intégration du handicap, le soutien d'une réforme éducative inclusive, le renforcement des capacités des parents d'enfants handicapés pour augmenter la demande de services inclusifs du handicap de qualité, et la transformation de la manière dont les enfants handicapés sont perçus dans leurs communautés.
- Intégrant du matériel aux programmes habituels au travers de mécanismes de définition du marché et d'approvisionnement, l'UNICEF a rapidement élargi la fourniture d'équipements et de produits d'assistance pour venir en aide à 138 000 enfants handicapés dans le monde¹⁶. Cela comprend 13 722 enfants handicapés qui ont pu bénéficier d'équipements d'assistance tels que des prothèses auditives, des béquilles, des fauteuils roulants et des matériels en braille.



Crédits : le Groupe de la Banque mondiale

3.2. Le Groupe de la Banque mondiale

Conformément à sa stratégie de développement du capital humain partout dans le monde, les engagements annoncés par le Groupe de la Banque mondiale au GDS18 visaient à encourager les pays en développement à investir plus (et de manière plus efficace) dans les personnes handicapées et les services accessibles.

En deux ans, ses engagements ont été adoptés par divers Pôles mondiaux issus de l'ensemble de la Banque mondiale et influencé la manière dont ceux-ci pratiquent le développement inclusif du handicap. Une fois par trimestre, un groupe dédié de référents pour chaque

¹⁴ Il s'agit : de la Biélorussie, de la Gambie, de la Géorgie, du Ghana, de l'Irak, du Kirghizistan, du Lesotho, de Madagascar, de la Mongolie, du Monténégro, du Pakistan, de la République populaire démocratique de Corée, de la République démocratique populaire du Laos, de la Sierra Leone, du Suriname, du Togo, de la Tunisie, du Viêt Nam et du Zimbabwe. Les études sont disponibles ici : <https://mics.unicef.org/surveys>

¹⁵ Les études sont disponibles ici : <https://mics.unicef.org/surveys>.

¹⁶ Voir <https://www.unicef.org/media/71151/file/UNICEF-rapport-annuel-2019.pdf>

engagement se réunit pour produire des rapports sur les progrès réalisés au travers de la mise au point d'orientations, d'outils pratiques et de listes de contrôle visant à accompagner les équipes dans la réalisation de leurs objectifs. Pour sensibiliser encore davantage les membres de son personnel à ses engagements du GDS18, une page interne a été mise en place pour servir d'espace d'informations sur leur mise en œuvre. Les conversations autour de ses engagements du GDS18 ont encore accéléré l'environnement normatif de la Banque en appuyant l'ajout explicite de l'intégration du handicap dans le plan de refinancement de l'IDA en tant que thème transversal, et dans six engagements spécifiques en matière de politiques dans les domaines Emplois et transformation économique, Technologie de la gouvernance, ainsi que dans la fourniture de services dans les pays impactés par la Fragilité, les conflits et la violence.

Le Groupe de la Banque mondiale a réalisé des progrès considérables dans l'accomplissement des engagements pris au GDS18, par exemple :

- Un cadre d'inclusion du handicap et de responsabilisation a été lancé pour soutenir l'intégration du handicap au cœur des activités de la Banque mondiale.¹⁷ D'autres matériels ont été mis au point pour encourager l'éducation inclusive du handicap, y compris le Guide des ressources pour l'éducation inclusive¹⁸, des blogs sur l'équité et l'inclusion, des rapports sur la COVID-19, et d'autres matériels de support intégrant le handicap au discours d'ensemble sur la réponse à la COVID-19.
- Le Pôle mondial d'expertise Transports a continué à renforcer ses mesures et produits du savoir inclusifs du handicap. Plusieurs projets dotés d'une composante d'intégration du handicap sont actuellement en cours de réalisation en Amérique latine et dans les Caraïbes.
- Le Programme de jeunes professionnels (« Young Professionals Program », YPP) de la Banque mondiale a œuvré à rendre le processus de recrutement inclusif pour le personnel doté de différentes capacités¹⁹. L'accent a été mis sur trois domaines clés : (i) l'approche des candidats potentiels, (ii) le recrutement et (iii) l'accueil. La direction de l'YPP a tenu des réunions avec des universités potentiellement donatrices pour sensibiliser au programme et mettre en lumière l'intégration du handicap comme domaine prioritaire de recrutement. Plusieurs partenariats ont été conclus avec des institutions qui œuvrent à renforcer les capacités des personnes handicapées, notamment l'université Gallaudet, Mobility International USA, la Fédération nationale des aveugles des États-Unis et Career and Disability Magazine. Des efforts délibérés ont été consentis pour rendre les programmes d'accueil plus inclusifs, par exemple en faisant en sorte que les présentations fonctionnent avec des lecteurs d'écran.
- En interne, pour accompagner les membres de ses équipes handicapés, la Banque mondiale s'est désormais dotée d'un Fond d'aménagement pour le handicap et d'un groupe d'affinité selon le handicap pour le personnel.

¹⁷ Voir <https://documents.banquemonde.org/fr/publication/documents-reports/documentdetail/437451528442789278/disability-inclusion-and-accountability-framework>

¹⁸ Voir <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/798681600707797522/inclusive-education-resource-guide-ensuring-inclusion-and-equity-in-education>

¹⁹ Voir <https://blogs.worldbank.org/fr/voices/faire-progresser-les-objectifs-dintegration-des-personnes-handicapees-travers-le-programme>



Crédits : Conseil national ghanéen sur les personnes handicapées

3.3. Le Conseil national ghanéen sur les personnes handicapées

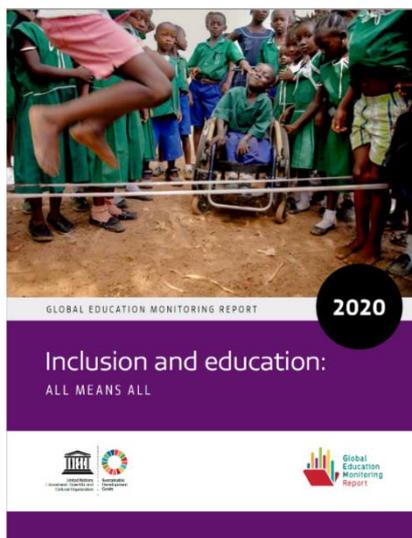
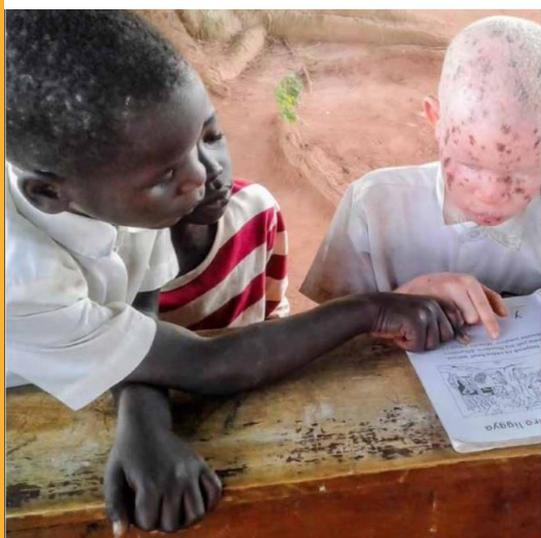
Le Conseil national ghanéen sur les personnes handicapées est l'agence de l'État ghanéen chargée de coordonner les affaires liées au handicap en suivant et en évaluant la législation, les politiques et les programmes visant à assurer l'intégration de celui-ci. Le Conseil national coordonne et suit les actions visant à honorer les huit engagements pris par le gouvernement du Ghana lors du GDS18. En octobre 2020, il a convoqué deux séances impliquant des parties prenantes de tout le pays pour examiner les progrès réalisés dans l'accomplissement des engagements pris par le Ghana au cours du GDS18.

Le Conseil national a conclu que grâce aux engagements pris par le gouvernement lors du GDS18, l'intégration du handicap est mieux comprise et l'accent davantage mis dessus dans l'ensemble du secteur public ghanéen :

- La conscience des engagements pris au GDS18 par le gouvernement est élevée. Environ 60 % des ministères, départements et agences d'État (ainsi qu'environ 70 % des organisations de personnes handicapées) ont connaissance des engagements pris par le gouvernement pendant le GDS18. Ces derniers ont également bénéficié d'un lancement public pour contribuer à accélérer leur mise en œuvre.
- Au niveau national, les agences d'États comprenant des institutions proposant un soutien humanitaire telles que l'Organisation de gestion des catastrophes naturelles, le Service des incendies et la Police ont été sensibilisées aux actions de soutien humanitaire inclusives et placent désormais en priorité les personnes handicapées lors de l'exercice de leurs fonctions.
- La Loi sur les personnes handicapées, 2006 (Loi 715) est actuellement en cours de révision pour la rendre conforme à la CDPH.²⁰

²⁰ Voir <https://afri-can.org/wp-content/uploads/2019/08/Ghana.pdf>.

- Le Registre national ghanéen des foyers s'appuie désormais sur les questions du Groupe de Washington pour recenser les personnes handicapées vivant en dessous du seuil de pauvreté dans l'objectif d'étendre le programme de renforcement des moyens de subsistance contre la pauvreté.
- Le 3 décembre 2020 a été organisé un Sommet national pour l'intégration du handicap qui a réuni plus de 300 participants issus notamment de la Présidence, des ministères, des départements, des agences, d'organisations de et pour les personnes handicapées, de Fédérations de handisport, du milieu universitaire et des médias. Des Chefs de mission d'ambassades au Ghana étaient également présents²¹. Le Sommet a conduit à la rédaction d'un communiqué adopté par toutes les parties prenantes, qui a mis en avant un engagement en faveur de l'intégration du handicap.



Crédits : Foreign, Commonwealth and Development Office (FCDO) du Royaume-Uni

3.4. Le Foreign, Commonwealth and Development Office (« Bureau des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement ») du Royaume-Uni (FCDO)

Le Royaume-Uni a réalisé des progrès considérables dans l'intégration du handicap alors qu'il accueillait le GDS18, et à la suite de celui-ci. Ceux-ci ont été rendus possibles par la consultation continue de personnes handicapées ainsi que par le niveau élevé d'implication et d'enthousiasme du personnel de l'ancien Département pour le développement international (« Department for International Development », DFID), désormais FCDO. Ce dernier envisage le travail sur l'intégration du handicap comme un processus à long terme, beaucoup restant à apprendre et à faire. Toutefois, sur les 17 engagements formulés par le Royaume-Uni au GDS18, tous sauf quatre ont été accomplis, les autres étant en voie d'accomplissement :

²¹ Voir <https://www.ghanaweb.com/GhanaHomePage/NewsArchive/Ghana-holds-maiden-disability-inclusion-summit-1135043>

- Le DFID a publié sa toute première Stratégie d'intégration du handicap le 3 décembre 2018²². Il s'agit d'une stratégie quinquennale ambitieuse visant à implanter l'intégration du handicap dans l'ensemble de l'organisation. La stratégie est axée sur quatre piliers stratégiques et trois domaines transversaux, et établit des règles minima vers lesquelles toutes les unités opérationnelles doivent tendre. Pour responsabiliser les parties prenantes, un plan d'exécution incluant un calendrier a été publié. Dans les deux ans qui ont suivi la publication de la stratégie, les circonstances dans le monde comme au Royaume-Uni ont créé un contexte qui a rendu sa concrétisation difficile. Malgré ces défis, des progrès significatifs dans sa mise en œuvre ont été réalisés, comme le démontre un Document de progression sur l'intégration du handicap du FCDO²³ récemment publié.
- Le Royaume-Uni a également lancé et financé des programmes de développement adaptés aux handicaps pour soutenir les personnes handicapées. Cela inclut le programme phare Disability Inclusive Development (« Développement inclusif du handicap »), un programme d'innovation de pointe et d'industrialisation sur six ans qui comprend le programme de recherche Programme for Evidence to iNform Disability Action (« Programme de production de données chiffrées pour influencer l'action en matière de handicap »).
- Les programmes autour du handicap UK Aid Connect interviennent au Kenya, au Nigeria, en Ouganda et au Bangladesh pour améliorer l'accès à l'emploi dans le secteur privé des personnes handicapées, y compris en établissant des *Business and Disability Networks* (« Réseaux Entreprises & handicap ») et en renforçant les réseaux déjà existants.
- La nouvelle Initiative pour une éducation inclusive a été lancée en 2019, le Royaume-Uni finançant le programme sur trois ans aux côtés du gouvernement de la Norvège²⁴. En outre, le FCDO du Royaume-Uni a continué à collaborer avec des partenaires dont le Partenariat mondial pour l'éducation (PME) et Education Cannot Wait afin qu'aucun enfant handicapé ne soit laissé de côté. Le Royaume-Uni a également financé le Rapport mondial de suivi sur l'éducation, *Inclusion et éducation : tous, sans exception*, un rapport fondateur publié en 2020, qui a attiré l'attention des décideurs politiques et professionnels à l'échelle mondiale²⁵.
- En plus d'avoir fondé avec d'autres organisations le partenariat global ATscale, le FCDO a étendu son programme AT2030. De nombreuses réussites précoces ont été constatées, y compris le lancement d'un Fonds d'impact sur la technologie d'assistance pour produire à plus grande échelle des modèles approuvés de technologie d'assistance.
- Depuis 2014, le Royaume-Uni a contribué à hauteur de 21 millions de £ (environ 24,5 millions d'€) au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, et a notamment renforcé son financement dans le cadre des engagements qui avaient été formulés lors du GDS18. En septembre 2020, un million

²² DFID, Stratégie du DFID pour un développement inclusif du handicap 2018-23 (2018). Voir https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/760997/Disability-Inclusion-Strategy.pdf

²³ FCDO, Mise à jour du FCDO sur le handicap : les progrès dans la mise en œuvre de la stratégie du DFID pour un développement inclusif du handicap (2020). Voir https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/934618/Progress_Report_of_the_Disability_Inclusion_Strategy_November_2020.pdf

²⁴ Voir http://iati.fcdo.gov.uk/iati_documents/45061739.odt

²⁵ Voir <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000374904>.

de £ (environ 1,20 million d'€) de financement supplémentaire a été annoncé pour le volet spécial COVID-19 du Fonds d'affectation.

Deux ans après le GDS18, l'ambition du Royaume-Uni quant à l'intégration du handicap demeure importante. La création du FCDO constitue pour le pays une opportunité de continuer à concrétiser ce programme et à mieux le faire entendre sur la scène internationale, collaborant avec toujours plus d'OPH et de partenaires sur un réseau national élargi. L'inclusion est centrale dans le travail du FCDO, qui s'est engagé à soutenir un mouvement à long terme en faveur du changement concernant l'intégration du handicap, conformément à la transformation envisagée par la CDPH. Le FCDO mettra à jour la Stratégie d'intégration du handicap pour le nouveau Département. Il contribue également à « Stratégie nationale pour les personnes handicapées au Royaume-Uni » à venir.



Crédits : forum européen des personnes handicapées (FEPH)

3.5. Étude de cas du Forum européen des personnes handicapées

Le Forum européen des personnes handicapées (FEPH) est une organisation non-gouvernementale indépendante qui représente les intérêts de 100 millions d'Européens handicapés en réunissant des OPH représentatives de tout le continent. Le FEPH a formulé plusieurs engagements au GDS18, pour lesquels il a réalisé un progrès manifeste. En particulier, le FEPH :

- A produit un Rapport au sujet des droits de la personne sur le sujet de l'égalité et de la non-discrimination visant à étudier le respect de la CDPH par l'Union européenne (UE) et ses États membres²⁶.
- A contribué à l'élaboration de l'Acte législatif européen sur l'accessibilité de 2019, pensé pour augmenter le nombre de produits et services accessibles aux personnes handicapées²⁷.

²⁶ Voir <https://www.edf-feph.org/publications/european-human-rights-report-2/>

²⁷ <https://www.accessibletourism.org/?i=enat.en.news.2131>

- A adopté un rôle de leader dans la réflexion sur les opportunités et les risques pour les personnes handicapées liés à l'intelligence artificielle et aux autres technologies émergentes à travers un événement en 2018²⁸ et un rapport qui l'a suivi²⁹.
- A renforcé la compréhension de ses membres au sujet des données ventilées en fonction de la présence ou non de handicap, leur donnant les moyens de défendre les droits des personnes handicapées au niveau national.
- A contribué à renforcer les efforts d'intégration du handicap des agences et institutions de l'UE, y compris en mettant au point avec la Protection civile et Opérations d'aide humanitaire européennes une note d'orientation pour les opérations d'aide humanitaire financées par l'UE³⁰.

Le GDS18 a aidé le FEPH à faire naître un mouvement et un intérêt qui dépasse ses engagements du GDS18. Depuis le GDS18, le FEPH se concentre sur l'Article 32 de la CDPH, œuvrant à renforcer la contribution de l'UE au développement inclusif du handicap et l'intérêt qu'elle porte à celui-ci au travers de ses politiques, programmes et accords de coopération mondiale. Le FEPH soutient également l'implication des OPH dans les systèmes et processus de coopération internationale. Le FEPH a organisé une série d'ateliers, produit une Note d'orientation et compilé les bonnes pratiques pour aider les OPH à améliorer leur compréhension de la coopération internationale.

Si la pandémie de COVID-19 a momentanément interrompu le travail du FEPH visant à impliquer les OPH des pays du Sud, le forum compte toutefois poursuivre son travail en amont du prochain Sommet mondial sur le handicap. L'objectif du FEPH est de contribuer à faire en sorte que l'UE se penche davantage sur l'intégration du handicap de façon à ce que cette dernière représente une voix de premier ordre et demeure un acteur important dans le secteur au travers de la Stratégie de l'UE en matière de handicap 2020 - 2030, des stratégies, politiques et programmes qui reflètent la CDPH, et de l'inclusion des OPH dans les délégations nationales de l'UE et dans la coopération interrégionale (par exemple UE-Afrique et UE-ASEAN).

²⁸ Voir <https://www.edf-feph.org/newsroom-news-edf-and-google-hold-event-european-parliament-artificial-intelligence-accessibility-0/>.

²⁹ Voir <https://g3ict.org/index.php/actions/assetCount/download?id=YJ4HcnpwOV9VhqLPeI%402fML2YZrMPKn44G8eLdWoZd0%3D>

³⁰ Voir https://ec.europa.eu/echo/sites/echo-site/files/2019-01_disability_inclusion_guidance_note.pdf

4. CONCLUSION

L'impact positif du GDS18 continue de se faire sentir deux ans après sa tenue. Comme le montre ce rapport, 25 % de l'ensemble des engagements pris au GDS18 ont été accomplis, par rapport à 10 % en 2019. Les engagements accomplis permettent une transformation systémique (y compris de nouvelles législations) mais proposent également des initiatives complètement inédites qui promettent des changements en profondeur pour les personnes handicapées (par exemple en améliorant de manière significative l'accès à des technologies d'assistance de haute qualité). La majorité (62 %) des engagements pris au GDS18 restants sont en voie d'accomplissement. D'après les informations communiquées, le processus est bien engagé et ils devraient être honorés d'ici à la date fixée.

Des progrès dans la réalisation des engagements du GDS18 sont en cours dans chaque domaine thématique. Au total, 37 % des engagements du domaine « données » ont été accomplis, ainsi que 40 % de ceux du domaine « humanitaires » et environ un quart des engagements axés sur « la dignité et le respect pour tous », « l'autonomisation économique » et « les femmes et les filles handicapées ». L'impact potentiel des engagements du GDS18 déjà accomplis et en voie d'accomplissement sur l'ensemble des domaines thématiques du Sommet demeure encourageant et extrêmement important.

La pandémie mondiale a eu une incidence sur la concrétisation de certains engagements du GDS18. La COVID-19 est l'une des raisons pour lesquelles 10 % des engagements du GDS18 sont retardés, et le travail pour accomplir 2 % d'entre eux n'a pas débuté. Les organisations ont vu leurs ressources limitées par la pandémie et/ou ont été touchées par les restrictions visant à freiner la propagation de la COVID-19. Toutefois, cette dernière a démontré que de nombreuses organisations qui avaient formulé des engagements lors du GDS18 portent leur attention de manière continue sur l'intégration du handicap. Plus de 90 % des organisations ont œuvré à réduire l'impact de la COVID-19 sur les personnes handicapées. Les organisations ont mené des analyses situationnelles centrées sur les personnes handicapées, financé et mené à bien des interventions conçues pour protéger les droits des personnes handicapées pendant cette crise sanitaire, et inclus les personnes handicapées aux équipes de réponse et/ou groupes de planification en matière de COVID-19.

L'impact du GDS18 au-delà du respect des engagements en tant que tel est également manifeste. Par rapport à avant le GDS18, plus d'organisations y ayant participé perçoivent désormais leur travail comme plus inclusif envers les personnes handicapées. Les organisations semblent être de plus en plus à l'aise avec l'intégration du handicap. Les organisations font également part de niveaux élevés d'intérêt pour la poursuite du renforcement de l'intégration du handicap et la majorité d'entre elles a émis le souhait de participer à un deuxième Sommet mondial sur le handicap.

La planification du prochain Sommet mondial sur le handicap a déjà débuté. La Norvège accueillera le prochain *Global Disability Summit*, en 2022, si la situation liée à la pandémie mondiale le permet. Ce rapport contribue à mettre en lumière certains des problèmes sur lesquels le prochain Sommet pourrait concentrer son attention (en soulignant et en s'appuyant sur les conclusions issues des consultations organisées par l'IDA avec les

partenaires nationaux et régionaux³¹) tels que de nouveaux domaines thématiques comme la santé inclusive, l'intersection du changement climatique et de l'intégration du handicap, ou la reprise suite à la COVID-19. Des lacunes manifestes persistent également dans certains domaines thématiques sur lesquels le GDS18 s'était penché :

- Peu d'engagements sur **l'éducation inclusive** traitent de domaines telle que la formation des professeurs avant et pendant l'emploi. Des lacunes comparatives subsistent également dans l'attention accordée aux services à la petite enfance et aux structures/mécanismes de soutien en salle de classe.
- Concernant **la technologie et l'innovation**, il demeure nécessaire de déployer une plus grande palette d'outils de collecte de données pour rendre compte de l'utilisation, de la casse et de la réparation des technologies d'assistance. Il reste également important d'une part d'augmenter le nombre de professionnels de santé en mesure de fournir des technologies d'assistance, et d'autre part de renforcer la capacité d'agir des personnes handicapées autour de celles-ci.
- Pour les **femmes et les filles handicapées**, les normes sociales continuent d'avoir la plus grande emprise sur le *statu quo*. Cet aspect requiert de hauts niveaux d'engagements continus pour influencer de manière à ce qu'un changement en profondeur soit assuré.
- Dans la réponse **humanitaire**, des préoccupations persistent concernant la traduction des orientations en action, la production de données chiffrées concernant le coût de l'inclusion à l'action humanitaire et le déploiement d'une gamme élargie d'outils de collecte de données. Il convient également d'accorder davantage d'attention à la promotion des opportunités pour les personnes handicapées dans la prise de décisions ainsi qu'à la mise en place d'un changement organisationnel pérenne.
- L'effort de documentation de la prévalence du handicap au sein de différentes études et articles de recherche améliorera la visibilité, mais le renforcement des engagements centrés sur les « **données** » nécessitera un engagement plus important de manière à soutenir la recherche portant sur les obstacles, menée par et incluant les personnes handicapées, ainsi que des engagements pour renforcer l'analyse et l'utilisation de données ventilées selon la présence ou non de handicap au sein de la programmation.

D'autres problèmes existent contre lesquels le prochain Sommet pourrait contribuer à lutter, les exemples ci-dessus servant à souligner que l'intégration du handicap est un objectif à long terme. Personne n'affirmerait que le GDS18 a accompli l'intégration du handicap, mais il est manifeste qu'il a encouragé un niveau d'attention porté à l'intégration du handicap et d'engagement en faveur de celle-ci qui a généré un changement pérenne pour les personnes handicapées, et continue de le faire. Les bases solides posées par le GDS18 constituent également un précédent encourageant pour le prochain Sommet mondial sur le handicap.

³¹ International Disability Alliance et al., The GDS 2022 – Oslo: Preparation process. An overview of GDS 2022 civil society consultations (« Oslo : le processus de préparation. Vue d'ensemble des consultations de la société civile pour le GDS 2022 ») (2020)

ANNEXE 1 :

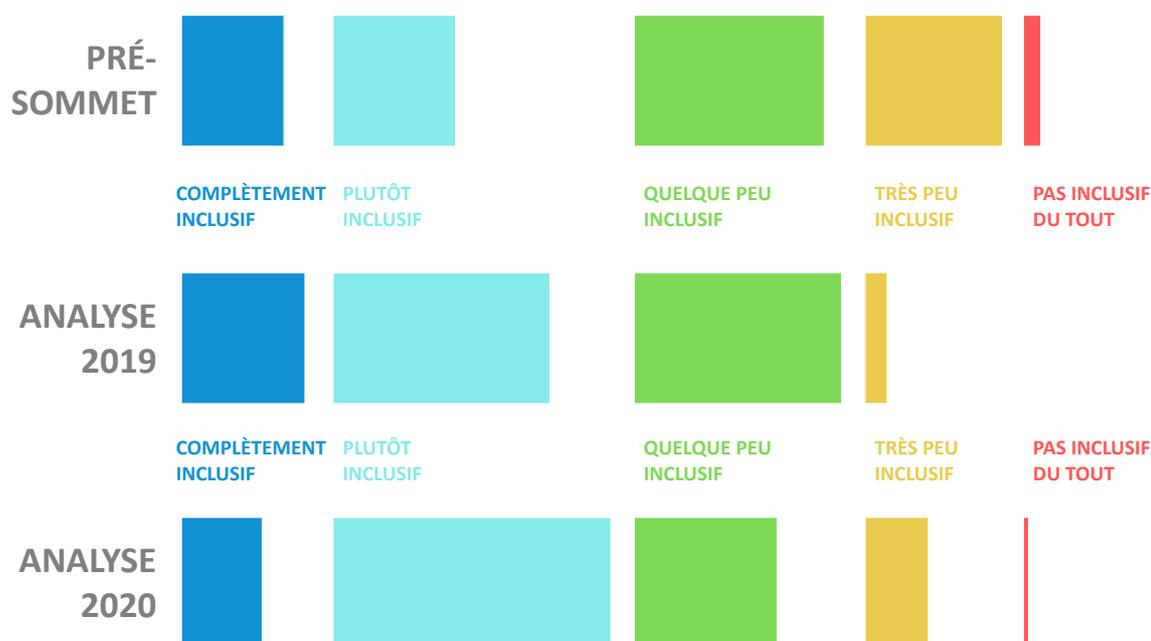
ANALYSE PLUS APPROFONDIE DES PROGRES DANS L'ACCOMPLISSEMENT DES ENGAGEMENTS DU GDS18

Le questionnaire autoadministré permet une analyse plus approfondie des progrès réalisés dans l'accomplissement des engagements du GDS18 et de leur impact que ce qui figure dans la [Partie 2](#). Cette annexe présente une analyse supplémentaire des réponses au questionnaire soumises par les organisations qui ont formulé des engagements lors du GDS18.

1. Les progrès au niveau organisationnel

Les organisations ont eu la possibilité de noter leur travail concernant l'intégration du handicap depuis la prise de leurs engagements lors du GDS18. Parmi les 94 organisations qui ont répondu à cette question, la majorité (63 %) percevait leur travail comme étant soit « plutôt » soit « complètement » inclusif (voir Figure 5). Cela marque une augmentation constante par rapport à la situation préalable au Sommet, ce qui suggère que les organisations ayant formulé des engagements lors du GDS18 gagne en aisance avec l'intégration du handicap. En 2019, 59 % (n = 54) des organisations percevaient leur travail comme « plutôt » ou « complètement » inclusif.

Figure 5 - Comment les organisations se sont notées sur l'intégration du handicap en 2020



2. Les réponses à la COVID-19

Étant donné l'ampleur de l'impact de la pandémie mondiale de COVID-19, les organisations ont eu la possibilité de partager toutes les mesures qu'elles ont prises pour contrer l'incidence de la COVID-19 sur les personnes handicapées. Dans l'ensemble, 91 % des organisations ont signalé avoir mis des mesures en place. En résumé, et par ordre de popularité, six domaines de réponse courants ont été indiqués :

- **La mise en place d'analyses situationnelles rapides** : la **Banque asiatique de développement** a entrepris une évaluation rapide de l'impact de la COVID-19 sur les personnes âgées et des réponses à celle-ci dans certains pays³². Le **HCR** suit l'impact de la COVID-19 sur les personnes handicapées via une plateforme de Suivi mondial de la protection.
- **Des fonds pivotants en faveur d'initiatives inclusives vis-à-vis des personnes handicapées** : le programme phare du **FCDO du Royaume-Uni** Disability Inclusive Development Programme s'est adapté de manière à produire des données chiffrées sur les moyens effectifs pour que les personnes handicapées ne soient pas laissées pour compte dans les réponses humanitaires et sanitaires³³. Le **PME** a ouvert un guichet de financement accéléré pour aider les pays à atténuer les effets des fermetures d'écoles et de la COVID-19 sur les plus vulnérables, et pour les assister dans leurs efforts de reprise lorsque les écoles rouvriront³⁴. Le Fonds pour l'intégration du handicap de la **Ford Foundation** a inclus une réponse d'urgence à la COVID-19 de 200 000 \$ (environ 168 000 €) et un soutien aux groupes de défense des droits des personnes handicapées des États-Unis, tandis les autres instances en charge de l'attribution des bourses ont fait en sorte d'inclure le handicap à leurs fonds d'urgence.
- **La dissémination d'informations accessibles sur la COVID-19 et de messages visant à faire changer les attitudes** : le **ministère de l'Aide sociale de la Sierra Leone** s'est assuré de la traduction en formats accessibles pour les déficients visuels des mesures de précaution contre la COVID-19. Des interprètes en langue des signes ont été recrutés et affectés à une station de télévision locale pour communiquer les informations pertinentes aux personnes présentant des troubles de la parole ou des déficiences auditives. Des fichiers audios et

³² Voir <https://www.adb.org/publications/msmes-informal-sector-mongolia-covid-19-impacts>

³³ Voir <https://reliefweb.int/report/world/fcdo-disability-update-progress-against-dfid-s-strategy-disability-inclusive>

³⁴ Voir <https://www.globalpartnership.org/fr/covid19?location=initial-view>

FCDO disability update

Progress against DFID's strategy for Disability Inclusive Development



A man on a deaf awareness march in Kisumu, Kenya. Jeffrey DeKock/IC3.

November 2020

Crédits : Foreign, Commonwealth and Development Office (FCDO) du Royaume-Uni

des vidéos ont été créés pour sensibiliser les personnes handicapées à la pandémie. Les travailleurs sociaux ont également été encouragés à se rendre dans des centres accueillant des personnes handicapées pour conseiller, identifier les lacunes et aider à proposer des interventions adaptées. Le **Conseil national rwandais des personnes handicapées** a également disséminé des informations sur la COVID-19 dans des formats accessibles

- **Le versement d'aides en espèce et la fourniture d'une aide sociale** : le **ministère du Travail et de la Protection sociale du Kenya** a élargi son programme de versement d'aides en espèces aux personnes handicapées, spécifiquement à 33 000 foyers supplémentaires touchés par la COVID-19³⁵. Le **Conseil national rwandais des personnes handicapées** a fourni du matériel d'hygiène, des denrées alimentaires et tous les équipements nécessaires pendant le confinement.
- **Le soutien direct aux OPH dans leurs efforts de défense de leurs droits** : **Open Society Foundation** a soutenu les plaidoyers des OPH pour égaliser l'accès aux soins d'urgence. Les efforts se sont axés sur la mise au point de modèles de protocoles, de protections de procédure établie et d'évaluations individualisées que les fournisseurs et autres sont encouragés à adopter pour prévenir les biais liés au handicap et faire en sorte que les besoins des personnes handicapées, des aidants et des fournisseurs de service soient couverts dans les programmes législatifs d'aide pour la COVID-19³⁶. Les financements visant à recruter et former des travailleurs supplémentaires pour accompagner les personnes handicapées, sans priver ces dernières de leur capacité d'agir et de prendre des décisions, ont également fait l'objet d'une attention particulière. Le **ministère des Affaires étrangères de la Finlande** a abordé ce sujet dans ses discours. La Finlande s'est concentrée sur la revendication des principes d'intégration du handicap, d'accessibilité, de participation et de non-discrimination pour tous les financements liés à la COVID-19.
- **L'inclusion des personnes handicapées aux équipes de réponse à la COVID-19 et/ou aux groupes de planification** : Le **ministère du Genre, du Travail et du Développement social de l'Ouganda** a inclus des OPH aux groupes de travail sur la COVID-19 au niveau des districts. Le **Conseil national rwandais des personnes handicapées** a fait en sorte que des représentants de personnes handicapées soient membres d'un groupe de travail créé par le gouvernement pour veiller à ce que les réponses à la COVID-19 soient inclusives.

3. Rester responsable

Cette année, les organisations ont également pu commenter la manière dont elles aimeraient rester responsables des progrès dans l'accomplissement de leurs engagements. Elles ont été invitées à indiquer si elles préféreraient rendre compte de leurs progrès via un processus de reporting annuel qui culminerait dans ce rapport annuel mondial, au travers d'une participation au GDS22 en Norvège où les organisations seraient invitées à communiquer une mise à jour, ou aucun de ces choix. Au total, 76 % des 97 organisations ayant répondu au questionnaire ont suggéré qu'elles souhaiteraient participer à un autre Sommet ou faire en sorte que leurs résultats soient traduits dans un rapport mondial. Parmi celles-ci, 58 % ont

³⁵ <https://www.socialprotection.go.ke/wp-content/uploads/2020/11/CS-Speech-Launch-of-UK-Digital-Cash-Transfer-Program.pdf>

³⁶ Voir <https://www.centerforpublicrep.org/covid-19-medical-rationing/> and <https://communicationfirst.org/covid-19/covid-19-guidance/>.

suggéré vouloir participer au GDS22. Les gouvernements, les organisations de la société civile et les agences multilatérales ont montré un intérêt particulier pour la participation au GDS22. Ces conclusions suggèrent un niveau d'intérêt prometteur tant par la volonté de rester responsable des engagements pour l'intégration du handicap que dans la continuité à promouvoir un développement inclusif.

4. Analyse thématique

Nous proposons ici une vue d'ensemble des progrès réalisés par les parties prenantes dans chacun des domaines thématiques du GDS18 : la dignité et le respect pour tous, l'éducation inclusive, les voies de l'autonomisation économique, tirer parti de la technologie et de l'innovation, les femmes et les filles handicapées, les contextes de conflits et humanitaires, et la ventilation des données.

4.1. La dignité et le respect pour tous

Ce thème transversal consolide la CDPH, l'une des principales raisons pour lesquelles les personnes handicapées ont plaidé en faveur de la CDPH. Dans une approche de l'intégration du handicap fondée sur les droits de la personne, les attitudes sont souvent citées comme l'obstacle le plus important à l'inclusion. Les obstacles institutionnels et environnementaux sont bien moins probables en l'absence d'obstacles liés à l'attitude.

Au total, 188 engagements ont été pris autour du thème « la dignité et le respect pour tous » lors du GDS18, représentant 19,4 % de l'ensemble des engagements du GDS18. Pour ce rapport de progrès, 96 des 188 engagements ont fait l'objet de réponses de la part des parties prenantes. 26 engagements ont fait l'objet de réponses de la part de gouvernements (dont cinq par des donateurs), par rapport à 46 de la part de la société civile. Sept engagements ont fait l'objet de réponses de la part d'agences multilatérales, quatre de fondations, et aucun du secteur privé.

Figure 6 - Les engagements du domaine thématique « la dignité et le respect pour tous » ayant fait l'objet de réponses des parties prenantes

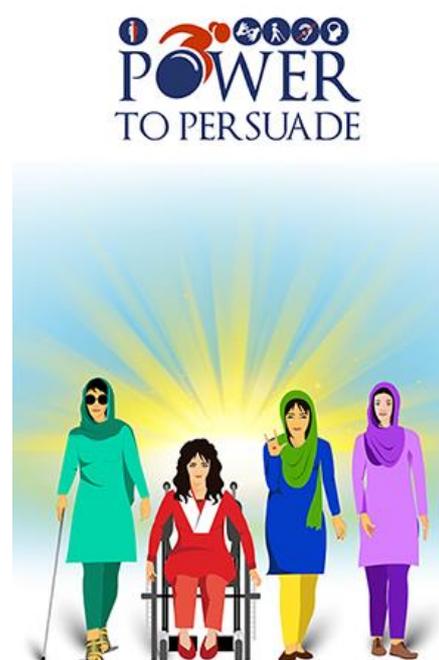


Au total, 26 % des 96 engagements ayant fait l'objet de réponses des parties prenantes sont catégorisés comme accomplis, 63 % en voie d'accomplissement, 10 % retardés et 1 % pas encore commencé.

Parmi les parties prenantes gouvernementales, une large palette d'actions a été indiquée. Celles-ci incluent l'examen des politiques, les lois anti-discrimination, les ratifications de protocoles, les campagnes de sensibilisation publique, l'allocation de financements pour les secrétariats/réseaux de personnes handicapées, les projets spécifiques au pays d'inclusion/d'intégration du handicap, les programmes de réhabilitation communautaires, l'autonomisation des OPH et la désinstitutionnalisation. Les agences multilatérales se sont concentrées sur la mise au point de stratégies organisationnelles, de l'organisation d'études, y compris la collecte de données ventilées à l'aide des questions du Groupe de Washington et la création de partenariats avec des OPH. Les fondations ont signalé avoir amplifié la représentation et les voix des personnes handicapées dans les instances de prise de décisions et dans l'établissement de priorités en matière de bourses, financé des activités qui remettent en cause les stigmatisations, collaboré avec des OPH, et financé des travaux pour mettre en œuvre la CDPH.



Crédits : British Council



Crédits : International Foundation for Electoral Systems (IFES)

PROGRÈS CLÉ :

- Le **British Council** indique avoir intégré le handicap au cœur de son programme mondial Active Citizens qui, pour son dixième anniversaire, a reconnu la contribution des OPH partenaires du British Council au Royaume-Uni, en Ukraine, en Ouganda, en Pologne et au Pakistan³⁷. Il a également signalé avoir mené une campagne sur les réseaux sociaux pendant la pandémie planétaire pour mettre en lumière des actions visant à lutter contre l'impact de la COVID-19 dans des communautés, y compris autour de la santé mentale en

³⁷ Voir https://active-citizens.britishcouncil.org/sites/default/files/ac10_bro_v3_web_1.pdf

Égypte et au Royaume-Uni ou autour du soutien de proximité lié à la santé chronique au Bangladesh³⁸.

- La récente Approche féministe - Note d'orientation sur l'innovation et l'efficacité des Affaires Mondiales Canada souligne les engagements ambitieux pris par ces dernières pour faire progresser le développement et l'action humanitaire inclusifs du handicap en identifiant des opportunités d'analyse et d'élimination de la discrimination systémique sur la base d'identités croisées telles que le handicap, l'âge, l'ethnicité, l'orientation sexuelle ou la religion.³⁹
- La **Fondation internationale pour les systèmes électoraux (International Foundation for Electoral Systems, IFES)** a engagé un partenariat avec le **Forum pacifique sur le handicap** en 2019 pour mettre en œuvre son programme *Power to Persuade: Empowering Women with Disabilities to Influence Public Policy* (« *Le Pouvoir de persuader : autonomiser les femmes handicapées pour leur permettre d'influencer les politiques publiques* »)⁴⁰. Reconnaissant que les femmes handicapées de la région Pacifique sont confrontées à des défis uniques dans le contexte de la COVID-19, l'IFES tire parti de cette programmation initiale pour former un réseau national plus étendu visant à défendre une participation inclusive du genre et du handicap à la gestion de la crise de la COVID-19 et à la reprise suite à celle-ci. Dans le cadre de cette initiative, des anciens et nouveaux participants à *Power to Persuade* de toute la région ont élaboré une plateforme de politiques pour les réponses à la crise du COVID-19 et à la reprise suite à celle-ci qui utilisent ce programme pour concevoir et mettre en œuvre des initiatives de plaidoyer.
- Le **ministère du Travail et de la Protection sociale du Kenya** a mis au point un Livret de la sensibilisation en collaboration avec des OPH (et d'autres parties prenantes). Celui-ci a été distribué parmi les agents du ministère évoluant dans des unités décentralisées afin de sensibiliser davantage au handicap et veiller à ce que les politiques et législations existantes soient appliquées.
- En **Ouganda**, la Loi sur les personnes handicapées de 2020 est entrée en vigueur, le ministère du Genre, du Travail et du Développement social étant actuellement en train de mettre au point des textes d'application la concernant.
- Le **gouvernement de la Zambie** a abrogé la Loi sur la Santé mentale (1949), lui substituant la Loi sur la Santé mentale n° 6 (2019)⁴¹. Cette dernière interdit la discrimination, les traitements dégradants et l'utilisation de noms désobligeants à l'encontre d'une personne dotée d'un handicap lié à la santé mentale.
- Le **Groupe de développement d'infrastructures privées** a implanté les questions et amorces dans les outils d'analyse d'impact ex ante afin d'identifier les domaines où la conception du projet et/ou la diligence raisonnable peut améliorer les résultats pour les personnes handicapées.

³⁸ Voir <https://www.facebook.com/activecitizens>

³⁹ Disponible sur : https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_development-enjeux_developpement/priorities-priorites/fiap_ie-paif_ie.aspx?lang=fra

⁴⁰ Voir <https://www.ifes.org/news/online-training-launched-engage-pakistani-women-disabilities-public-policy-reform>

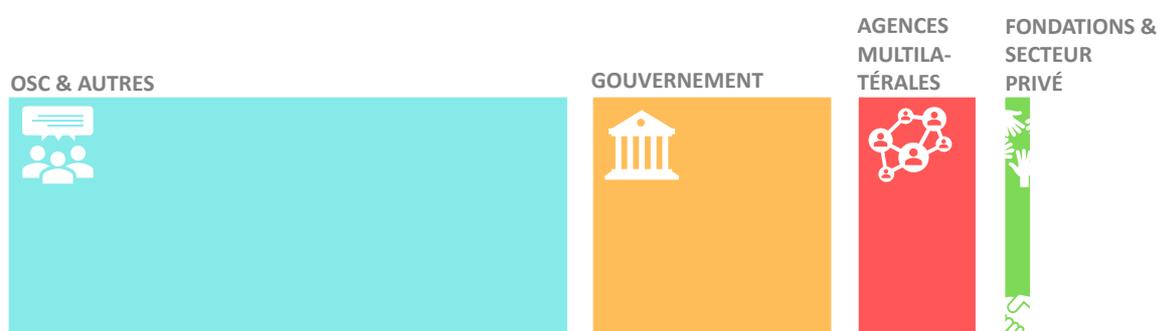
⁴¹ Voir

<http://www.parliament.gov.zm/sites/default/files/documents/acts/The%20Mental%20Health%20Act%20No.%206%20of%20202019.pdf>

4.2. L'éducation inclusive

Au total, 141 engagements ont été pris autour du thème « l'éducation inclusive » lors du GDS18, représentant 15 % de l'ensemble des engagements du GDS18. Pour ce rapport de progrès, 80 des 141 engagements ont fait l'objet de réponses de la part des parties prenantes. Tous les groupes de parties prenantes ont communiqué sur leurs progrès quant à la réalisation de leurs engagements. 20 des engagements ont fait l'objet de réponses de la part de gouvernements (dont six par des donateurs), par rapport à 29 de la part de la société civile. Neuf engagements ont fait l'objet de réponses de la part d'agences multilatérales et 10 du secteur privé, des fondations et des instituts de recherche combinés.

Figure 7 - Les engagements du domaine thématique « l'éducation inclusive » ayant fait l'objet de réponses des parties prenantes



Au total, 17,5 % des 80 engagements ayant fait l'objet de réponses des parties prenantes sont catégorisés comme accomplis, 72,5 % en voie d'accomplissement et 10 % retardés.

Dix engagements ayant fait l'objet de réponses de gouvernements mentionnent l'adoption, la promotion, le financement et/ou la mise en œuvre de stratégies ou de politiques d'éducation inclusive. Parmi ces dix engagements, deux sont désormais indiqués comme accomplis (au Mozambique et au Rwanda). Les engagements restants sont indiqués comme en voie d'accomplissement, et il est attendu qu'ils seront accomplis dans le respect du calendrier prévu. Seul le **gouvernement de la Zambie** a signalé que ses plans étaient retardés. Le principal thème des engagements ayant fait l'objet d'une réponse de la part d'agences multilatérales est le soutien à la mise en œuvre de plans sectoriels et de politiques en faveur de l'éducation inclusive.

Dans la perspective du prochain Sommet mondial sur le handicap, les engagements axés sur les services à la petite enfance et sur les structures/mécanismes de soutien en salle de classe dans le cadre de mesures d'éducation inclusive sont toujours insuffisants. Si la majorité des engagements qui ont fait l'objet d'une réponse concernent le niveau des politiques, certains seulement se concentrent sur des domaines de composantes tels que la formation des professeurs avant et pendant l'emploi, ce qui indique un autre domaine d'intérêt potentiel pour de futurs engagements.



Crédits (de gauche à droite) : Partenariat mondial pour l'éducation (PME) | Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) | UNICEF

PROGRÈS CLÉ :

- Le **gouvernement du Kenya** a alloué des fonds spécifiques à l'équipement en ressources, aux infrastructures et à la formation des professeurs pour soutenir l'éducation inclusive, le ministère de l'Éducation et du Trésor national mettant au point un « Plan Marshall » pour accompagner les apprenants handicapés.
- Le **gouvernement de l'Ouganda** fait passer la formation des professeurs sur l'éducation inclusive d'un module dans le cadre des Études professionnelles d'éducation à un sujet indépendant et soumis à un examen au sein des programmes de formation des professeurs.
- Le **PME** a mené une étude auprès des pays bénéficiant de bourses du PME en 2020 et a conclu que près de la moitié de l'ensemble des projets en cours incluaient des activités liées à l'intégration du handicap⁴². Le programme Éducation à Voix Haute (« Education Out Loud », EOL) du PME a lancé quatre appels à propositions entre août 2019 et juillet 2020⁴³. L'éducation inclusive fait partie intégrante de la théorie du changement pour EOL et a été mise en avant en tant que domaine d'intérêt éligible dans les appels à propositions.
- La **Banque interaméricaine de développement** a publié une note sectorielle sur le handicap et l'éducation qui a été diffusée en 2019⁴⁴.
- Le **Groupe de la Banque mondiale** veille davantage à ce que tous les programmes financés par la Banque mondiale dans le domaine de l'éducation soient inclusifs du handicap via la production d'une Note d'orientation et de critères pour le financement de projets d'investissement inclusifs du handicap dans l'éducation⁴⁵.
- Le **Fonds des Nations Unies pour la population** met actuellement au point des guides d'éducation complète à la sexualité (ECS) intégrant des composantes sur le handicap⁴⁶. Plusieurs projets et initiatives sont désormais en cours, le lancement des Orientations techniques et programmatiques pour la fourniture d'une ECS en milieu extrascolaire étant

⁴² Voir <https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/document/file/2020-05-review-of-design-and-implementation-experiences-of-gpe-variable-part-financing.pdf>

⁴³ Voir <https://educationoutloud.org/fr>

⁴⁴ Education for All: Advancing Disability Inclusion in Latin America and the Caribbean (« L'Éducation pour tous : faire progresser l'intégration du handicap en Amérique latine et dans les Caraïbes ») (2019). Voir <http://dx.doi.org/10.18235/0001673>

⁴⁵ Voir <https://documents1.worldbank.org/curated/en/712711627321467972/pdf/Criteria-for-the-World-Bank-s-Disability-Inclusive-Investment-Project-Financing-IPF-in-Education.pdf>

⁴⁶ Voir <https://www.unfpa.org/fr/publications/orientations-op%C3%A9rationnelles-de-l%E2%80%99unfpa-pour-l%E2%80%99%C3%A9ducation-compl%C3%A8te-%C3%A0-la-sexualit%C3%A9>

prévu pour bientôt, répondant aux besoins de jeunes gens marginalisés dotés de différentes déficiences spécifiques.

- **Cisco** a aidé 50 000 étudiants autodéclarés handicapés à suivre les cours de la Networking Academy, dépassant largement son objectif original de 10 000 étudiants.
- **Open Society Foundation** collabore actuellement avec l'Initiative pour une éducation inclusive afin de soutenir la société civile et les autorités gouvernementales népalaises dans la mise en œuvre d'une éducation inclusive.
- L'**UNICEF** a fourni un soutien technique à l'initiative Accessible Digital Textbooks for All (« Des manuels numériques accessibles à tous »)⁴⁷. Celle-ci permet aux enfants handicapés d'accéder au cursus scolaire grâce à des innovations dans la technologie numérique.

4.3. Les voies de l'autonomisation économique

Au total, 139 engagements ont été pris autour du thème « les voies de l'autonomisation économique » lors du GDS18, représentant 14,5 % de l'ensemble des engagements du GDS18. Pour ce rapport de progrès, 68 des 139 engagements ont fait l'objet de réponses de la part des parties prenantes. Tous les groupes de parties prenantes ont communiqué sur leurs progrès quant à la réalisation de leurs engagements. 19 des engagements ont fait l'objet de réponses de la part de gouvernements (dont deux par des donateurs), par rapport à 25 de la part de la société civile. Sept engagements ont fait l'objet de réponses de la part d'agences multilatérales et 17 du secteur privé, de fondations et d'instituts de recherche combinés.

Figure 8 - Les engagements du domaine thématique « les voies de l'autonomisation économique » ayant fait l'objet de réponses des parties prenantes



Au total, 22,2 % des engagements ayant fait l'objet de réponses des parties prenantes sont catégorisés comme accomplis, 63,4 % en voie d'accomplissement, 13,4 % retardés et 1 % pas commencés.

⁴⁷ Voir

<https://www.accessibletextbooksforall.org/#:~:text=The%20Accessible%20Digital%20Textbooks%20for,Digital%20Textbooks%20for%20All%20initiative.>

Les gouvernements font part d'une large palette d'engagements, y compris dans des domaines tels que les normes d'accessibilité, la protection sociale ou la formation professionnelle. Les agences multilatérales se concentrent davantage sur la protection sociale, l'inclusion dans la fourniture de contrats d'assurance et la mise en place d'opportunités liées aux moyens de subsistance. Le secteur privé et les fondations ont principalement fait part de la mise en œuvre d'initiatives de formation professionnelle et technique et d'amélioration de l'accès à l'assurance pour les employés handicapés.

En 2020, l'impact de la pandémie de COVID-19 semble avoir eu une influence sur le progrès des engagements liés à l'autonomisation économique pris lors du GDS18 (13 % des engagements sont désormais en retard, par rapport à 8 % en 2019). Certains engagements, particulièrement ceux ayant fait l'objet de réponses de la part de gouvernements, semblent également s'être recentrés sur l'atténuation des impacts de la pandémie sur les personnes handicapées. Malgré ces difficultés, il est manifeste que des progrès sont rapportés.

PROGRÈS CLÉ :

- Une nouvelle boîte à outils pour être à l'aise avec le handicap financée par le **FCDO du Royaume-Uni** et visant à soutenir l'emploi des personnes handicapées a été lancée en novembre 2020⁴⁸.
- L'**OIT** et l'**UNICEF**, en partenariat avec l'**IDA**, ont mis au point des ébauches de documents de contextes, des vidéos de formation et d'autres supports sur la protection sociale inclusive du handicap incluant des références spécifiques à la COVID-19⁴⁹.
- **Scottish Widows** a créé un groupe de travail qui rassemble organismes professionnels et commerciaux, organisations caritatives et groupes de consommateurs pour améliorer l'accès à l'assurance pour les personnes handicapées⁵⁰.

4.4. Tirer parti de la technologie et de l'innovation

Au total, 92 engagements ont été pris autour du thème « technologie et innovation » lors du GDS18, représentant 9,5 % de l'ensemble des engagements du GDS18. Pour ce rapport de progrès, 52 des 92 engagements ont fait l'objet de réponses de la part des parties prenantes. Tous les groupes de parties prenantes ont communiqué sur leurs progrès quant à la réalisation de leurs engagements. 17 des engagements ont fait l'objet de réponses de la part de gouvernements (dont quatre par des donateurs), par rapport à 21 de la part de la société civile. Cinq engagements ont fait l'objet de réponses de la part d'agences multilatérales et neuf de fondations ou d'institutions autres que les gouvernements, agences multilatérales, fondations et organisations de la société civile ou du secteur privé. Aucun engagement n'a fait l'objet de réponses de la part du secteur privé ou d'instituts de recherche.

⁴⁸ Disponible sur : <https://inclusivefutures.org/disability-confident-employers-toolkit/>

⁴⁹ Voir https://www.ilo.org/global/topics/disability-and-work/WCMS_742140/lang--en/index.htm

⁵⁰ Voir <https://adviser.scottishwidows.co.uk/expertise/protection-centre/johnny-timpsons-blog/signposting-for-vulnerable-customers.html>

Figure 9 - Les engagements du domaine thématique « tirer parti de la technologie et de l'innovation » ayant fait l'objet de réponses des parties prenantes



Au total, 15% des engagements ayant fait l'objet de réponses des parties prenantes sont catégorisés comme accomplis, 67% en voie d'accomplissement, 6% retardés et 10% pas commencés. Un engagement est indiqué comme annulé (2 %).

Près de la moitié des engagements « technologie et innovation » ayant fait l'objet de réponses de la part de gouvernements répondent à des défis spécifiques dont la communication et l'accessibilité de l'information, l'éducation inclusive, l'accessibilité à l'emploi et aux infrastructures. Des objectifs liés aux technologies d'assistance sont également cités, notamment au travers d'efforts pour rendre plus abordables les technologies d'assistance via ATscale (le partenariat mondial pour les technologies d'assistance) et la réduction des taxes et impôts sur les importations. La plupart des engagements ayant fait l'objet de réponses de la part d'agences multilatérales s'attachent également à rendre plus disponibles et abordables les technologies d'assistance. Les engagements qui ont fait l'objet de réponses de la part de fondations se sont centrés sur la recherche et le développement dans le domaine des technologies d'assistance, particulièrement en ce qui concerne l'amélioration de la communication et l'accessibilité de l'information.

Dans la perspective du prochain Sommet mondial sur le handicap, les engagements centrés d'une part sur le déploiement d'une gamme élargie d'outils de collecte de données pour rendre compte de l'utilisation, de la casse et de la réparation du matériel de technologie d'assistance, et d'autre part sur l'amélioration du nombre de professionnels de santé capables de fournir des technologies d'assistance, semblent insuffisants. De nombreux engagements axés sur le renforcement de la capacité d'agir des personnes handicapées autour des technologies d'assistance semblent également être nécessaires.

PROGRÈS CLÉ :

- L'**UNICEF** accélère la fourniture d'appareils et de technologies d'assistance pour les enfants handicapés en s'impliquant dans des partenariats mondiaux. Au cours de l'année 2019, c'est en grande partie grâce à l'UNICEF Kenya et l'UNICEF Chine (respectivement en tant que membre du conseil et responsable clé de la mise en œuvre) qu'ATscale a été rendu opérationnel.

- Désormais, le programme AT2030 du **gouvernement du Royaume-Uni** touche directement neuf millions de personnes en leur fournissant des technologies d'assistance et les services qui y sont liés, et six millions de personnes indirectement. Cela inclut les contextes humanitaires comme, par exemple, Humanity & Inclusion qui teste actuellement l'impression 3D d'orthèses et de prothèses dans un camp de réfugiés. En partenariat avec ATscale, AT2030 a publié cinq récits sur des produits mettant en évidence les obstacles à l'accès aux équipements prioritaires (y compris fauteuils roulants, lunettes, prothèses et orthèses, aides auditives et technologie d'assistance numérique).
- La **banque interaméricaine de développement** a organisé en 2018 un séminaire autour de la technologie numérique et de l'intégration du handicap.
- L'**Organisation mondiale de la Santé** se prépare à publier le premier Rapport mondial sur l'accès à la technologie d'assistance en 2021⁵¹.

4.5. Les femmes et les filles handicapées

Au total, 105 engagements ont été pris autour du thème « les femmes et les filles handicapées » lors du GDS18, représentant 11 % de l'ensemble des engagements du GDS18. Pour ce rapport de progrès, 64 des 105 engagements ont fait l'objet de réponses de la part des parties prenantes. Tous les groupes de parties prenantes ont communiqué sur leurs progrès quant à la réalisation de leurs engagements. 14 des engagements ont fait l'objet de réponses de la part de gouvernements (dont trois par des donateurs), par rapport à 28 de la part de la société civile. Sept engagements ont fait l'objet de réponses de la part d'agences multilatérales et 15 de fondations, du secteur privé et d'instituts de recherche combinés.

Figure 10 - Les engagements du domaine thématique « les femmes et les filles handicapées » ayant fait l'objet de réponses des parties prenantes



Au total, 22% des engagements ayant fait l'objet de réponses des parties prenantes sont catégorisés comme accomplis, 64% en voie d'accomplissement, 11% retardés et 1 % pas commencés. Un engagement est indiqué comme annulé.

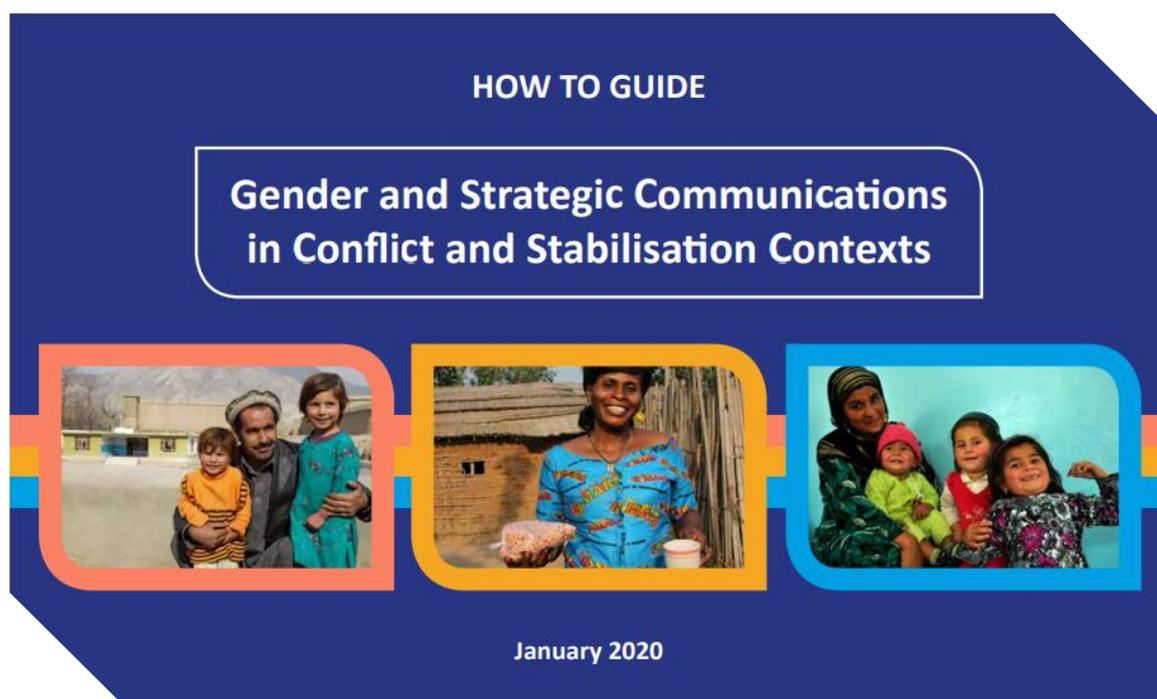
La majorité des engagements ayant fait l'objet de réponses de la part de gouvernements sont liés aux droits de santé sexuelle et procréative et à la violence fondée sur le genre, avec quelques références à l'égalité entre les genres en général et à l'inclusion dans la programmation au travers d'une accessibilité renforcée aux services et aux mesures de

⁵¹ Voir https://www.who.int/phi/implementation/assistive_technology/great_consultation2019/en/

financement. Les agences multilatérales ont principalement fait part d'engagements au niveau mondial, avec des thèmes comme l'intégration et/ou l'adoption d'une approche à deux volets.

Les engagements du GDS18 pour les femmes et les filles handicapées ont placé en priorité les problématiques de violence fondée sur le genre, y compris les pratiques néfastes, et l'accès à la santé sexuelle et procréative. La COVID-19 a exacerbé l'urgence représentée par ces problèmes, puisqu'une augmentation de l'incidence de la violence et des pratiques néfastes comme le mariage précoce a été signalée. Les efforts semblent s'être renforcés pour cibler l'intersection du genre et du handicap et d'autres facteurs, particulièrement l'âge, mais aussi l'ethnicité/la caste, la religion, la localisation, la sexualité et le statut social. De plus en plus, les donateurs et les agences multilatérales demandent explicitement aux bénéficiaires de leurs bourses et/ou à leurs partenaires de mettre l'accent sur le genre et le handicap dans leurs programmes de développement.

Dans la perspective du prochain Sommet mondial sur le handicap, des lacunes semblent persister dans la manière dont les parties prenantes comprennent comment les femmes et les filles handicapées font l'expérience de la discrimination tout au long de leur cycle de vie et sur plusieurs domaines thématiques. C'est ici que les normes sociales continuent d'avoir la plus grande emprise sur le *statu quo*, et où des niveaux élevés d'engagements continus sont les plus nécessaires pour répondre de manière à ce qu'un changement en profondeur soit assuré.



Crédits : Foreign, Commonwealth and Development Office (FCDO) du Royaume-Uni

PROGRÈS CLÉ :

- **ONU Femmes** a amélioré et mis en avant l'inclusion de femmes et filles handicapées à la fois en interne (par l'intermédiaire du développement des capacités du personnel et de

l'adaptation des systèmes et des politiques) et en externe (au travers de partenariats, de développement des capacités, de notes d'orientation et de convocation de groupes de travail)

- Le **FCDO du Royaume-Uni** encourage l'inclusion de règles minima axées sur le genre, l'âge et le handicap dans les dossiers des candidats aux bourses, adaptées de sa Note d'orientation pratique sur l'égalité entre les genres⁵².

4.6. Les contextes de conflits et humanitaires

Au total, 97 engagements ont été pris autour du thème « les conflits et la réponse humanitaires » lors du GDS18, représentant 10 % de l'ensemble des engagements du GDS18. Pour ce rapport de progrès, 55 des 97 engagements ont fait l'objet de réponses de la part des parties prenantes. 14 des engagements ont fait l'objet de réponses de la part de gouvernements (dont cinq par des donateurs), par rapport à 21 de la part de la société civile. Sept engagements ont fait l'objet de réponses de la part d'agences multilatérales et 13 du secteur privé et des autres groupes de parties prenantes combinés. Aucun engagement n'a fait l'objet de réponses de la part de fondations ou d'instituts de recherche.

Figure 11 Les engagements du domaine thématique « les contextes de conflits et humanitaires » ayant fait l'objet de réponses des parties prenantes



Au total, 40 % des engagements ayant fait l'objet de réponses des parties prenantes sont catégorisés comme accomplis, 49 % en voie d'accomplissement et 11 % retardés.

Un trait commun à tous les engagements ayant fait l'objet d'une réponse de la part de gouvernements est une référence à « l'intégration » de l'inclusion du handicap au cœur de l'ensemble des activités humanitaires, avec une mention particulière à la Charte pour l'inclusion des personnes handicapées à l'action humanitaire. Près de la moitié des

⁵² Disponible sur :

[https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/866351/How to Guide on Gender and Strategic Communication in Conflict and Stabilisation Contexts - January 2020 - Stabilisation Unit.pdf](https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/866351/How_to_Guide_on_Gender_and_Strategic_Communication_in_Conflict_and_Stabilisation_Contexts_-_January_2020_-_Stabilisation_Unit.pdf)

engagements ayant fait l'objet d'une réponse d'organisations multilatérales concerne la fourniture directe de services, y compris les services de santé et les efforts de reconstruction inclusifs du handicap.

La nécessité de finaliser et de mettre en œuvre des normes, y compris les Recommandations du CPI, la Charte pour l'inclusion des personnes handicapées à l'action humanitaire et les normes et recommandations spécifiques aux organisations est également souvent citée par les agences multilatérales.

Dans la perspective du prochain Sommet mondial sur le handicap, il semble y avoir des lacunes dans les engagements qui concernent la traduction des orientations en action, la production de données chiffrées au sujet du coût de l'inclusion dans l'action humanitaire et le déploiement d'une gamme plus large d'outils de collecte de données, que de nouveaux engagements pourraient combler. Il existe également un besoin manifeste d'engagements qui promeuvent les opportunités pour les personnes handicapées dans la prise de décisions ainsi que dans la mise en place d'un changement organisationnel pérenne.

PROGRÈS CLÉ :

- Le **gouvernement de l'Australie** a mis à disposition un financement considérable sur quatre ans pour soutenir l'action humanitaire inclusive du handicap en réponse à la crise en Syrie⁵³.
- Le **Conseil national rwandais des personnes handicapées** réexamine le système d'enregistrement des réfugiés pour veiller à ce que le cadre d'évaluation des handicaps soit aligné sur la définition du handicap exposée dans la CDPH et la Classification internationale du Fonctionnement, du handicap et de la santé de l'Organisation mondiale de la Santé.
- Le **Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)** a formellement appuyé la Charte sur l'inclusion des personnes handicapées à l'action humanitaire et a lancé des recommandations et des points d'entrée sur la réduction des risques de catastrophes et sur la prévention et la réponse aux crises ainsi que la reprise suite à celles-ci⁵⁴.

4.7. La ventilation des données

Au total, 117 engagements ont été pris autour du thème « données » lors du GDS18, représentant 12 % de l'ensemble des engagements du GDS18. Pour ce rapport de progrès, 82 des 117 engagements ont fait l'objet de réponses de la part des parties prenantes. Tous les groupes de parties prenantes ont communiqué sur leurs progrès quant à la réalisation de leurs engagements. 22 des engagements ont fait l'objet de réponses de la part de gouvernements (dont six par des donateurs), par rapport à 30 de la société civile.

⁵³ Voir <https://www.dfat.gov.au/sites/default/files/syria-crisis-humanitarian-resilience-package-design.pdf>

⁵⁴ Disponible sur : https://www.undp.org/content/dam/undp/library/crisis%20prevention/disaster/Issue_brief_disaster_risk_reduction_governance_11012013.pdf

13 engagements ont fait l'objet de réponses de la part d'agences multilatérales, 17 du secteur privé, des fondations, des instituts de recherche et des autres groupes de parties prenantes combinés.

Figure 12 : Les engagements du domaine thématique « la ventilation des données » ayant fait l'objet de réponses des parties prenantes



Au total, 37 % des engagements ayant fait l'objet de réponses des parties prenantes sont catégorisés comme accomplis, 49 % en voie d'accomplissement, 11 % retardés et 3 % pas commencés.

La plupart des engagements qui ont fait l'objet de réponses de gouvernements font référence à l'utilisation spécifique ou à l'intention d'adopter l'ensemble de questions du Groupe de Washington pour la collecte de données ventilées selon la présence ou non de handicap. Les engagements ayant fait l'objet de réponses d'agences multilatérales se concentrent également sur la mise en œuvre des questions du Groupe de Washington dans les exercices de collecte de données. Si très peu d'engagements ont fait l'objet de réponses de la part du secteur privé et des fondations, ceux-ci se concentrent toutefois à vérifier que les partenaires de mise en œuvre ou bénéficiaires de bourses ont la capacité de collecter et d'analyser les données sur le handicap.

Dans la perspective du prochain Sommet mondial sur le handicap, les engagements cherchant à renforcer l'analyse et l'utilisation de données ventilées selon la présence ou non de handicap semblent insuffisants. L'effort de documentation de la prévalence du handicap au sein de différentes études et articles de recherche améliorera la visibilité, mais cela ne mènera pas automatiquement à une programmation plus inclusive. Cette dernière nécessite un plus grand engagement afin de soutenir la recherche sur les obstacles, menée par et incluant les personnes handicapées.

PROGRÈS CLÉ :

- Les ensembles de questions du Groupe de Washington sont désormais utilisés par plusieurs donateurs dont le **DFAT** (pour suivre la mise en œuvre de la CDPH et des Objectifs

de développement durable), la **Finlande** (ils font désormais partie des normes minima exigées par la Finlande pour toutes les nouvelles initiatives financées par des aides), et le **Royaume-Uni**.

- Le **gouvernement du Kenya** a indiqué utiliser les questions du Groupe de Washington dans son recensement de 2019, tandis que les **gouvernements de la Zambie et du Rwanda** ont fait part du projet spécifique d'utiliser ces questions dans leurs prochains recensements.
- Le **gouvernement de l'Ouganda** a signalé avoir intégré la ventilation de données à plusieurs enquêtes, allant au-delà des questions du Groupe de Washington, pour inclure la collecte d'informations fonctionnelles plus détaillées.
- Un chapitre du Développement inclusif du handicap du **PNUD** est centré sur les données, la programmation en vue de l'intégration du handicap, le suivi et l'évaluation.
- Le **HCR** finalise actuellement ses orientations pour l'identification des personnes handicapées au sein de son système d'enregistrement. Elles seront suivies d'un projet de renforcement des capacités pour déployer la nouvelle méthode de collecte de données sur l'ensemble des opérations du HCR.
- L'enquête modèle sur le handicap de l'**Organisation mondiale de la Santé** est désormais mise en œuvre au niveau national en Afghanistan, au Costa Rica et aux Philippines ainsi qu'à Dubaï, et au niveau régional au Pakistan.
- Le **Groupe de Washington** signale des progrès considérables concernant la disponibilité de statistiques comparables internationalement sur le handicap pouvant être attribuée à leurs outils, leurs formations et leur support. Il a désormais mis au point six outils qui ont tous été largement testés, approuvés, adoptés et rendus disponibles au public.